

RAPPORT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE
(Suva, Îles Fidji, 10-11 novembre 2003)

comprenant :

**RAPPORT DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES
GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS (CRGA)**
(Suva, Îles Fidji, 5-7 novembre 2003)

et

**RECUEIL DES DÉCISIONS PRISES
À LA TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**

**COMPENDIUM RECUEIL DES DÉCISIONS PRISES À LA TRENTE-TROISIÈME SESSION
DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS**

Les annexes aux comptes rendus analytiques des débats ne font pas partie intégrante du document imprimé mais figurent sur un cédérom contenant toutes les annexes, tous les documents de travail et d'information de la Conférence, les photographies et les présentations des programmes. Ce cédérom est disponible sur demande auprès du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, Catalogage avant publication

Conférence de la Communauté du Pacifique, Rapport
(3^e : 10-11 novembre 2003 : Suva, Îles Fidji)

(Rapport de Conférence CPS / Secrétariat général de la Communauté du Pacifique)
ISSN 1017-9283

Comprenant : Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA) Rapport (33^e : 5-7 novembre 2003 : Suva, Îles Fidji)
et Recueil des décisions prises à la Conférence de la Communauté du Pacifique et recueil des décisions prises au CRGA

1. Pacific Community – Congresses. 2. International organisations.
I. Title. II. Secretariat of the Pacific Community. III. Series.

341.246

AACR2

ISBN 982-00-0054-8
ISSN 1017-9283

Composition, mise en page et impression
réalisées au siège du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)

SOMMAIRE

RAPPORT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

Ordre du jour

Compte rendu analytique des débats

Annexe 1 : Méthode de calcul des contributions statutaires approuvée par les États et territoires insulaires membres et les pays membres fondateurs pour 2004-2006

Annexe 2 : Déclarations des observateurs

Annexe 3 : Liste des participants

RAPPORT DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS (CRGA)

Ordre du jour

Compte rendu analytique des débats

Annexe 1 : Lettre du Président à la Conférence

Annexe 2 : Liste des participants

RECUEIL DES DÉCISIONS PRISES À LA TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

RECUEIL DES DÉCISIONS PRISES À LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS (CRGA)

RAPPORT DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE
(Suva, Îles Fidji, 10-11 novembre 2003)

Président : Hon. M. Tomasi Vuetilovoni
Minister for Commerce, Business Development and Investment
Acting Minister for Foreign Affairs
SUVA
Îles Fidji

Vice-président : The Honourable Governor Togiola
Gouverneur of American Samoa
Office of the Governor
P.O. Box 485
PAGO PAGO
Samoa américaines

TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE
(Suva, Îles Fidji, 10-11 novembre 2003)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture officielle
2. Rapport du Président de la trente-troisième session du CRGA
3. Méthode de calcul des contributions statutaires
4. Harmonisation des règles prescrites par les bailleurs de fonds
5. Évaluation du régime de rémunération du CORP
6. Budget de l'exercice 2004 (Déclarations des États et Territoires membres sur leurs contributions statutaires et non statutaires pour l'exercice 2004)
7. Débat sur le thème de la Conférence : « La riposte des pays océaniques aux maladies infectieuses »
8. Évaluation des résultats obtenus par le Directeur général de la CPS (séance à huis-clos)
9. Conférence de 2005 : lieu et élection du Président et du Vice-Président
10. Questions diverses
11. Adoption du rapport

TROISIÈME CONFÉRENCE DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE
(Suva, Îles Fidji, 10-11 novembre 2003)

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DES DÉBATS

OUVERTURE OFFICIELLE

1. L'ouverture officielle de la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique a lieu au *Tradewinds Convention Centre* à Lami, aux Îles Fidji. La Conférence est déclarée ouverte par Son Excellence M. Laisenia Qarase, Premier Ministre de la République des Îles Fidji, en présence des délégations de la Conférence, des membres du corps diplomatique et de représentants d'organisations régionales et internationales basées aux Îles Fidji.
2. L'ouverture officielle commence par des cérémonies traditionnelles fidjiennes et la remise d'un *tabua* (dent de baleine) au Premier Ministre en guise de bienvenue. Elle se poursuit par la présentation de nattes traditionnelles (*vakamamaca*) et d'un autre *tabua*. Un plant de kava et une boisson préparée à partir de cette plante (*yaqona*) sont ensuite offerts au Premier Ministre. Les cérémonies traditionnelles se terminent par des offrandes de *dalo* (taro) et de cochon.
3. Dans son allocution d'ouverture, le Premier Ministre souhaite la bienvenue à toutes les délégations. Il évoque l'histoire et le mandat de la CPS, la plus ancienne organisation dans la région, et déclare que les Îles Fidji sont fières d'en faire partie. Il souligne l'importance du thème de la Conférence (« La riposte des pays océaniques aux maladies infectieuses ») et fait remarquer que, dans certains pays, la propagation et les effets du SIDA ne sont pas tant un problème de santé publique qu'une véritable catastrophe nationale et un problème de sécurité nationale. Il souhaite aux délégués des délibérations productives, soulignant que les résultats de la Conférence auront une incidence directe sur la santé et le bien-être des Océaniques. La version intégrale de son allocution d'ouverture est annexée au présent rapport.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR – OUVERTURE/DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Adoption de l'ordre du jour

4. Le Président souhaite la bienvenue aux dignitaires et aux délégués à la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique.
5. Le délégué des Tonga dit la prière d'ouverture.
6. Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président rend hommage à deux personnalités disparues de la région qui n'ont cessé d'œuvrer au service de la région et de l'Organisation : Tauese Sunia, ancien gouverneur des Samoa américaines, et Savenaca Siwatibau, des Îles Fidji. Les participants observent une minute de silence à la mémoire de ces hommes exceptionnels qui ont tant donné pour la région. Le Président présente des excuses pour l'absence du Ministre fidjien des affaires étrangères, en mission à l'étranger, et celle du Ministre fidjien de la santé, souffrant. Il précise qu'il occupe lui-même le poste de Ministre du commerce, du développement des entreprises et des investissements, et qu'il assume l'intérim du Ministre des affaires étrangères en son absence.
7. La Conférence adopte son ordre du jour, qui est joint au présent rapport.

Désignation des membres du comité de rédaction

8. La Conférence désigne un comité de rédaction composé des délégués de l'Australie, de la France, de la Polynésie française, des Îles Fidji et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, sous la présidence de M. Togiola, Gouverneur des Samoa américaines, Vice-président de la Conférence.

Horaire de travail

9. La Conférence adopte son horaire de travail.

Déclarations

10. Au nom du Secrétariat général, Mme Lourdes Pangelinan, Directeur général de la CPS, souhaite la bienvenue à tous les membres et observateurs à la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique. Elle remercie le gouvernement et le peuple fidjiens de l'accueil chaleureux réservé au personnel du Secrétariat général depuis son arrivée. Elle affirme que la CPS est une organisation dont les États et Territoires membres — qui en ont le contrôle — peuvent être extrêmement fiers. Elle indique que l'objectif de l'Organisation est d'améliorer ses services pour mieux répondre aux besoins de la région océanienne, et qu'elle constitue une organisation moderne, efficace et ouverte qui met en œuvre des méthodes de gestion optimales. Elle dit estimer que l'Organisation est bien placée pour exécuter les stratégies formulées dans son Plan directeur au cours des trois prochaines années. Elle rend hommage au personnel de la CPS, qui représente, selon elle, un atout formidable pour l'Organisation et la région, tout en le remerciant de son dévouement et de son soutien. Elle fait remarquer que l'année 2003 a été extrêmement enrichissante et productive, et ajoute que la CPS fonctionne harmonieusement depuis quelques années. Elle souligne l'importance accordée par le Secrétariat général à la mise en valeur des ressources humaines et à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) dans la région, en collaborant étroitement avec les bailleurs de fonds et les États et Territoires membres. Elle fait référence aux nombreux domaines dans lesquels la CPS pourrait contribuer au développement durable dans le cadre de ses activités axées sur les ressources humaines, terrestres et maritimes de la région. Pour conclure, elle affirme que l'Organisation traverse actuellement une période stimulante et dit s'attendre, à la lumière des excellents résultats de la trente-troisième session du CRGA, à ce que la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique soit couronnée de succès.

11. Le délégué des Îles Fidji réitère le message de bienvenue prononcé par le Premier Ministre. Il souligne qu'il s'agit de la première fois que la Conférence de la Communauté du Pacifique a lieu aux Îles Fidji, bien que son pays ait accueilli la Conférence du Pacifique Sud à quatre reprises. Il indique que la trente-troisième session du CRGA a été couronnée de succès, grâce à la précieuse collaboration du personnel de la CPS, qui a assuré le déroulement efficace des délibérations et la production du rapport dans les délais voulus. Il fait remarquer que la réunion s'est achevée sur une fabuleuse «Nuit des îles», organisée par le personnel de la CPS en poste à Suva. S'agissant du thème de la Conférence, qui porte sur les maladies infectieuses, il indique que les délégués pourront se faire une idée précise des questions posées et, une fois de retour chez eux, commencer à formuler les stratégies de leurs États et territoires respectifs afin de riposter aux menaces que constituent les maladies infectieuses.

12. Le délégué de la France joint sa voix à celle du Directeur général en remerciant le gouvernement et le peuple fidjiens pour leur accueil sans pareil et la magnifique cérémonie de bienvenue traditionnelle. Il observe que la France partage les aspirations des États et Territoires océaniques en ce qui concerne leur avenir, et se dit heureux de voir que la CPS répond aux besoins de la région de diverses façons, en citant en exemple les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement. Il ajoute que la CPS est en avance sur son temps en ce qu'elle associe des États et Territoires sans distinctions liées à leur statut institutionnel. Il indique que la France est prête à apporter à la CPS un soutien sans failles, dont les modalités seront convenues avec l'Organisation sous la conduite de son Directeur général. Il dit que le thème de la Conférence ne saurait être plus approprié au contexte que nous connaissons depuis quelque temps. Il fait remarquer que les virus restent insensibles aux injonctions politiques ou administratives. Il note que les États et Territoires de la région doivent prendre des mesures concertées à la fois rapides et efficaces pour lutter contre la propagation du VIH/SIDA, la diffusion foudroyante du SRAS et la réapparition de la tuberculose, tout comme le tribut humain payé à la dengue dans notre région. Il dit qu'aucun État ne peut prétendre agir seul et que ces menaces demandent une coopération régionale. Il fait observer que la France est heureuse de joindre ses efforts à ceux de l'Australie pour la lutte contre le SIDA. Il annonce qu'elle s'associe avec la Nouvelle-Zélande pour élaborer une stratégie régionale relative au Projet régional océanien pour le développement d'une réponse appropriée aux épidémies (PREPARE) de la CPS et en financer la mise en œuvre, ainsi que pour renforcer les mesures d'intervention et de traitement des maladies transmissibles à l'échelon régional. Il ajoute que, lors de leur récente conférence, tenue aux Tonga, les Ministres océaniques de la santé ont dit souhaiter que des mesures rapides et efficaces soient prises pour contrer les menaces posées

par les maladies infectieuses. Il fait remarquer en outre que la France souhaite contribuer, en tant que partenaire régional, à la réalisation de projets répondant aux priorités définies par les États et Territoires insulaires.

13. Le délégué de l'Australie remercie le gouvernement et le peuple des Îles Fidji pour leur chaleureux accueil et leur sens de l'hospitalité. Il déclare avoir grand plaisir à représenter l'Australie et à renforcer les liens d'amitié noués lors de la Conférence de Papeete. Il remercie le Secrétariat général pour les plans stratégiques des départements et sections, et pour la volonté qu'il a manifestée d'accepter le changement et l'application de pratiques innovantes, qui amélioreront l'efficacité et l'efficience des prestations de services. Il rappelle qu'au cours de la trente-troisième session du CRGA, l'Australie a pris acte de l'amélioration de la transparence et de la communication de l'Organisation. Il estime que le processus d'harmonisation des règles prescrites par les bailleurs de fonds, dont la CPS s'est fait le champion, donnera à des bailleurs de fonds tels que l'Australie une meilleure chance d'apporter une contribution positive aux activités de la CPS. Il observe que la contribution de l'Australie, qui s'élève à environ 10 millions de dollars australiens par an, couvre la majorité des domaines d'intervention de la CPS. Il en conclut que l'Australie est consciente de l'étendue et la complexité des politiques régionale et des problèmes qui vont bien au-delà des frontières, et qu'elle apprécie le rôle que joue la CPS, qui explore ces questions en concertation avec la communauté internationale et les membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique (CORP), ces organisations régionales jouant un rôle important dans la mobilisation de ressources financières auprès des bailleurs de fonds.

14. Le délégué des États-Unis d'Amérique exprime sa gratitude pour le travail que la CPS accomplit dans les secteurs des ressources marines, terrestres et sociales, et pour la contribution importante de l'Organisation au bien-être des Océaniens. Il souligne l'actualité et l'importance du thème de la Conférence, en attirant l'attention des délégués sur la récente épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) qui a eu de graves conséquences économiques sur les pays les plus touchés. Remarquant qu'il est impossible de prévoir quand et où le SRAS ou d'autres maladies vont apparaître ou ressurgir, il souligne la nécessité d'une coopération internationale pour combattre les épidémies, nul pays ne pouvant agir isolément et se défendre seul. Le délégué observe que c'est surtout sur les pays en voie de développement que l'incidence des maladies infectieuses pèse le plus, prenant en exemple la propagation du VIH/SIDA. Il cite le nombre de cas de VIH/SIDA dans le monde et se réfère aux ressources très importantes (15 milliards de dollars des États-Unis d'Amérique) — pratiquement la moitié des engagements financiers pris à l'échelon international — mobilisées dans le cadre du plan d'urgence de lutte contre le SIDA du président Bush. L'an dernier, les États-Unis d'Amérique se sont également engagés à contribuer à hauteur de 1,6 milliard de dollars au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, ce qui représente un tiers des contributions versées à cet organisme à ce jour. Il évoque les ressources substantielles que la CPS va recevoir ces prochaines années, au titre du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Le délégué souligne également qu'il convient d'intégrer les préoccupations et questions relatives à la santé dans le maximum de plans d'action de la CPS. Il cite plusieurs exemples d'interventions possibles :

- une campagne de sensibilisation au VIH/SIDA pourrait être intégrée aux projets de la CPS destinés aux jeunes et au secteur maritime ;
- en se concentrant sur la foresterie et l'agriculture durables, la Division Ressources terrestres de la CPS pourrait réduire la dégradation des régions forestières, et contribuer à la lutte contre les maladies transmises par les moustiques.

Le délégué approuve l'influence exercée par le Directeur général en exercice, et indique que les États-Unis d'Amérique estiment qu'elle mérite de se voir confier un troisième mandat. Il est quant à lui certain qu'elle trouvera des solutions aux nouveaux obstacles qui se dressent, tout en guidant la CPS sur le droit chemin.

15. Le délégué des Samoa américaines exprime ses remerciements au Premier Ministre et au gouvernement des Îles Fidji pour leur accueil de la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique, ainsi que sa gratitude pour la chaleureuse hospitalité témoignée à l'ensemble des délégués et des participants. Il remercie également le Directeur général et son personnel de l'efficacité avec laquelle ils traitent les affaires du Secrétariat général. Il indique que son pays participe et prête son concours actif à la Communauté du Pacifique, et soutient sans réserve le travail accompli par le Secrétariat général. Il observe néanmoins que les Samoa américaines s'inquiètent de la baisse d'efficacité de l'Organisation sous l'effet des programmes politiques régionaux qui prennent le pas sur les questions sociales et techniques, priorités traditionnelles de la CPS. Il indique que, si la volonté des responsables politiques des États et Territoires océaniques d'exercer une

influence sur les activités de la CPS est justifiée, il constate cependant un manque de participation, à haut niveau, des pouvoirs publics des États et Territoires océaniques. Le délégué suggère à la Conférence de conclure un accord, à l'issue de ses travaux, sur la méthode à adopter pour vérifier l'adéquation de l'orientation de la CPS avec les souhaits de ses États et Territoires membres. Il fait en outre allusion au fait que tous les membres ne sont pas en mesure de participer au Forum des îles du Pacifique, mais observe que les décisions du Forum s'appliquent aussi aux non-membres et influent sur l'orientation de la CPS. Il reconnaît que la question qu'il soulève est très épineuse et qu'il n'oublie pas la mission de la CPS, mais il dit qu'à son avis, il est important que l'action technique de la CPS coïncide avec l'action politique de l'Organisation. D'autre part, il estime nécessaire de considérer les maladies infectieuses comme une question de sécurité ; cela permettrait en effet aux membres de combattre la menace qu'elles font peser, avec autant d'efficacité que s'il s'agissait d'autres aspects de la sécurité. Il réaffirme l'appui de son pays au travail accompli par le Directeur général et son équipe, et rend hommage aux membres de la Communauté du Pacifique qui maintiennent leur concours financier à la CPS, au nom de tous les peuples océaniques.

16. Le délégué de Kiribati exprime sa gratitude au gouvernement des Îles Fidji pour sa chaleureuse hospitalité, félicite le Directeur général pour sa direction éclairée, et remercie le Directeur général et son personnel pour leurs travaux de préparation de la Conférence. Il exprime aussi sa satisfaction pour les efforts déployés par la CPS en vue de l'organisation de la trente-troisième session du CRGA. Il met en avant plusieurs points qui revêtent une importance particulière pour son pays, et mentionne les retombées positives qu'ont plusieurs unités de la CPS qui œuvrent dans le domaine de la santé, notamment l'Action pour la santé dans le Pacifique, le projet Santé génésique des adolescents, la Section Lutte contre la tuberculose et le projet de lutte contre le VIH/SIDA. Il prend acte du travail du Bureau des femmes du Pacifique et du Centre de formation à l'éducation communautaire. Il souligne l'importance que revêt, pour Kiribati, le travail accompli par la Division Ressources marines dans le secteur de la pêche, et exprime son inquiétude quant aux conclusions du Programme Pêche hauturière concernant l'état des stocks de thon jaune et de thon obèse. Il déclare que Kiribati continuera de solliciter l'assistance de la CPS et de l'Agence des pêches du Forum pour la gestion de ses ressources halieutiques. Le délégué prend également acte du travail important réalisé par le Programme Affaires maritimes pour son pays. Il indique que les secteurs de l'agriculture et de la pêche viennent d'être confiés à deux ministères distincts à Kiribati, et il espère que cela facilitera la prestation de services d'assistance par la CPS à son pays dans ces deux secteurs. Il indique aussi qu'il souhaiterait tout particulièrement que la CPS se penche sur la question de l'agriculture sur les atolls. Pour terminer, il fait observer que son gouvernement a été formé récemment, mais qu'il transmet néanmoins les salutations de ce dernier à tous ses collègues et amis de la région.

17. La déléguée de la Nouvelle-Zélande remercie les Îles Fidji du chaleureux accueil et de l'hospitalité qu'elles ont réservés aux délégués, félicite les membres du CRGA pour leurs travaux très utiles et adresse ses remerciements au Secrétariat général pour l'excellent travail préparatoire qu'il a réalisé. Elle fait référence aux relations de longue date existant entre la CPS et la Nouvelle-Zélande, axées sur l'élimination de la pauvreté et le développement durable, et fait observer que son pays est d'avis que la CPS est l'une des organisations océaniques les plus solides. Elle met l'accent sur la qualité des services offerts par la CPS et dit que les nombreux citoyens originaires de pays insulaires du Pacifique et établis en Nouvelle-Zélande ont le plus grand intérêt à voir un réel développement se produire dans les États et Territoires insulaires du Pacifique. L'intervenante relève en particulier l'importance qu'attache la CPS à la planification stratégique et à l'évaluation des sections et départements de l'Organisation, et indique que la confiance de la Nouvelle-Zélande dans la CPS se reflète dans les changements d'orientation de son pays en matière de financement, le financement de projets étant abandonné progressivement au profit du financement de programmes. Elle déclare que la Nouvelle-Zélande s'engage à verser des fonds sur trois ans, à hauteur de 18 millions de dollars néo-zélandais, qui alimenteront à la fois le budget ordinaire de la CPS et les activités menées au titre des programmes. Elle déclare que la France et l'Australie ont déjà infléchi de la même manière les fonds qu'ils octroient à l'Organisation, et espère que, grâce à cette réorientation de l'affectation des fonds, la CPS aura une plus grande marge de manœuvre pour traiter des questions et pourra apporter une réponse stratégique aux problèmes régionaux qui se font jour. Elle ajoute que la nouvelle Agence néo-zélandaise pour le développement international (NZAID) n'existe que depuis seize mois, mais qu'elle travaille avec ardeur à l'établissement et à l'amélioration des relations qu'elle entretient avec ses partenaires océaniques. Elle souligne que la CPS appartient aux peuples océaniques, et ajoute que les activités de l'Organisation ont une incidence concrète sur leur existence.

18. Le délégué du Royaume-Uni évoque l'importance de la Conférence de la Communauté du Pacifique pour son pays, réaffirme l'importance des relations que son pays entretient avec les États et Territoires insulaires du Pacifique et la CPS, et parle du solide attachement du Royaume-Uni à la CPS. Il déclare que la Conférence donne aux délégués une importante occasion d'examiner les activités de l'Organisation. Il félicite la CPS pour ses travaux, et mentionne en particulier les efforts qui sont faits pour analyser les facteurs de la pauvreté, recueillir des données et harmoniser les procédures des bailleurs de fonds. Il loue la CPS, qui s'efforce d'atteindre ses objectifs généraux, et constate avec satisfaction qu'elle s'engage à aider les États et Territoires insulaires du Pacifique à réaliser les Objectifs de développement pour le Millénaire. Il clôt ses propos en déclarant que le Royaume-Uni se félicite de la perspective de poursuivre sa participation aux activités menées par le Secrétariat général.

19. La déléguée de la Polynésie française adresse ses salutations à tous les participants et remercie les Îles Fidji de la chaleureuse hospitalité qu'elles ont réservée aux délégués. Elle déclare que son pays accepte d'augmenter sa contribution statutaire, et est heureux de pouvoir offrir ce soutien à l'Organisation, en faveur de la région. En qualité de Ministre de la santé de ce pays, elle se dit très sensible au thème de la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique, et ajoute que, si les pays de la région ne sont pas sur un pied d'égalité du point de vue financier, ils n'en doivent pas moins surmonter les mêmes obstacles. Elle indique qu'elle s'attache à la fois à la mise en commun de l'expérience et à la conduite d'actions concertées. Elle exprime ses remerciements au Directeur général de la CPS et à ses collaborateurs pour les travaux préparatoires qu'ils ont menés et qui, selon elle, permettront aux délégués de la Conférence de progresser rapidement à mesure qu'ils aborderont les questions dont ils sont saisis.

20. Le délégué de Wallis et Futuna exprime sa gratitude au gouvernement et au peuple fidjien pour leur sens de l'hospitalité et la chaleur de leur accueil. Il remercie la CPS, par l'entremise de son Directeur général, pour l'excellence des travaux menés à l'appui de ces importantes réunions que constituent le CRGA et la Conférence. Il déclare que son pays est très sensible aux efforts que fait la CPS, mentionne que tous les programmes présentent une grande importance, et relève en particulier les travaux portant sur les maladies infectieuses. Il déclare que son Territoire, avec ses 15 000 habitants, est de dimension modeste par rapport aux autres pays représentés autour de cette table, et qu'en conséquence, il apprécie tout particulièrement les activités mises en œuvre par la CPS, dont il bénéficie. Il déclare que, à l'instar des Samoa américaines, Wallis et Futuna aimerait prendre part en tant qu'observateur aux conférences organisées par d'autres organisations du CORP. Il présente également les excuses de sa délégation, qui, en raison des dispositions prises pour son voyage, a déjà dû quitter les Îles Fidji.

21. La déléguée de Guam remercie le gouvernement fidjien et son peuple pour son sens de l'hospitalité et pour l'accueil réservé aux délégués, ainsi que pour l'aide dont elle a bénéficié, qui lui a permis de se joindre à la délégation de Guam. Elle précise qu'elle s'exprime au nom du Gouverneur de Guam, mais qu'elle est également membre du Parlement. Elle ajoute que sa présence en tant que déléguée à la Conférence est une marque de reconnaissance de l'importance de l'Organisation, et que Guam apprécie que les États et Territoires insulaires du Pacifique Nord soient inclus dans l'Organisation. Elle fait observer que les services d'experts et la coopération que les autres pays, tant insulaires que métropolitains, offrent à Guam sont d'une grande utilité pour son pays. Elle fait savoir que son pays a une immense estime pour Madame le Directeur général, qui compte parmi les éléments les plus brillants du pays. Guam se dit honorée de la voir servir la région, car Madame Pangelinan manifeste un attachement profond pour la CPS et le Pacifique. Tout en espérant qu'elle continuera à servir l'Organisation ces deux prochaines années, Guam espère voir Madame le Directeur général rentrer chez elle lorsque sa mission à la CPS s'achèvera. L'intervenante conclut en ajoutant que la CPS fournit une formidable occasion pour faire connaître les préoccupations de Guam au reste de la région, et déclare que son pays se félicite de maintenir sa participation aux côtés de la Communauté du Pacifique.

22. Le délégué de Palau exprime sa gratitude envers le peuple et le gouvernement des Îles Fidji pour son accueil chaleureux. Il remercie le Président d'avoir accepté de diriger les débats, et se dit convaincu que sa sagesse et ses compétences lui permettront de mener la Conférence à bonne fin. Il fait remarquer que le rapport de la trente-troisième session du CRGA figure à l'ordre du jour de la Conférence, et en recommande l'adoption intégrale par les délégués. Il exprime également sa gratitude au Président de la trente-troisième session du CRGA pour la façon habile dont il a mené les débats de cette réunion très réussie. Il témoigne sa reconnaissance à la CPS pour les importants services de formation et d'assistance technique offerts à Palau en 2003 dans les domaines des ressources sociales, terrestres et marines, dans le cadre des stratégies de

l'Organisation approuvées l'an dernier. Il remercie également les partenaires et les bailleurs de fonds traditionnels pour l'appui financier qu'ils continuent d'accorder aux programmes de la CPS dans le but d'améliorer les conditions de vie dans les États et Territoires membres. En ce qui concerne le thème de la Conférence, le délégué de Palau souligne que les délibérations sont pertinentes et opportunes, en particulier celles qui portent sur l'incidence du SRAS. Bien que cette maladie ait eu un impact plus grand en Asie, les leçons tirées de l'épidémie revêtent une importance particulière pour la région océanienne pour ce qui est d'élaborer des stratégies à long terme. Il appuie la proposition visant à offrir un dernier mandat de deux ans au Directeur général. Il exprime officiellement le souhait de son pays d'accueillir la quatrième Conférence de la Communauté du Pacifique en 2005.

23. Le délégué de Tuvalu présente les excuses de son Premier Ministre, qui n'a pu assister à la Conférence en raison des débats parlementaires en cours dans son pays. Il exprime sa gratitude au peuple fidjien pour l'accueil chaleureux réservé aux membres du CRGA et aux délégués à la Conférence. Il prend acte des contributions des cinq pays bailleurs de fonds de la CPS, et remercie le Secrétariat général, au nom de son pays, pour l'assistance qu'il offre en vue d'améliorer la qualité de vie des Océaniens. Il indique que Tuvalu a bénéficié des programmes de la CPS et espère que cette assistance se poursuivra. Son pays a traversé dernièrement une période difficile, et apprécie beaucoup tout programme susceptible de venir en aide à ses habitants. Il se félicite donc du thème de la Conférence, qu'il trouve fort à-propos. Il affirme que son pays attend avec intérêt d'avoir l'occasion d'établir des partenariats en matière de développement.

24. Le délégué des États fédérés de Micronésie présente les salutations de son Président et des habitants de son pays. Il souligne l'engagement et le soutien que manifeste son pays à l'égard de la CPS. Il remercie chaleureusement les Îles Fidji pour les magnifiques installations et le soutien accordé à sa délégation, et remercie la CPS pour les dispositions prises en vue de la tenue de la Conférence. Il se dit heureux d'avoir l'occasion de débattre de questions cruciales qui ont trait à la santé des Océaniens et à l'incidence du VIH dans la région, ainsi que de points tels que l'harmonisation des règles prescrites par les bailleurs de fonds et les contributions statutaires. Il affirme que la CPS joue un rôle vital à l'échelon régional. Il remercie la CPS pour la précieuse assistance offerte aux États fédérés de Micronésie, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la protection des végétaux, de la santé et du renforcement des capacités. Il observe que son gouvernement est particulièrement reconnaissant pour l'assistance fournie par les agents de la CPS détachés sur le terrain. Il félicite le Directeur général pour l'excellence de son travail et souhaite à l'Organisation vigueur et succès durant l'année à venir.

25. Le délégué des Tonga remercie le Directeur général et le Secrétariat général pour le travail effectué en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un Plan directeur et de Plans stratégiques des programmes, mesures qui ont permis à la CPS de se tourner davantage vers l'avenir. Il dit attendre avec impatience les principaux exposés portant sur le thème de la Conférence. Il prend acte des exposés présentés par les Divisions et de l'assistance offerte aux Tonga, notamment dans le domaine des statistiques et par le Centre de formation à l'éducation communautaire. Il souscrit aux observations du Premier Ministre de la République des Îles Fidji lors de l'ouverture officielle, à savoir que les programmes doivent être pertinents et bien ciblés. Il félicite les États et Territoires pour leurs efforts assidus, et remercie les pays membres bailleurs de fonds et les autres bailleurs de fonds pour le soutien qu'ils accordent à la CPS. Il en profite également pour remercier le peuple et le gouvernement fidjiens de leur chaleureuse hospitalité.

26. Le délégué de Vanuatu présente les excuses de son gouvernement, la tenue de la session parlementaire ne permettant pas à Vanuatu d'être représenté à la Conférence à l'échelon ministériel. Il prend acte des préoccupations exprimées par le délégué des Samoa américaines concernant l'absence de délégués de haut niveau provenant des États et Territoires insulaires océaniques, en indiquant que cet état de choses ne modifie aucunement l'engagement de son pays à l'égard de la CPS et de ses programmes régionaux. Il indique que Vanuatu est heureux de participer à la Conférence puisqu'il revient à cet organe directeur de faire en sorte que les projets à venir et les ressources qui leur sont allouées reflètent les besoins prioritaires des États membres. Il affirme que le thème retenu cette année pour la Conférence est tout à fait d'actualité, puisque les maladies infectieuses présentent des risques élevés pour les petits États insulaires. Il félicite le gouvernement fidjien pour ce choix. Il se dit préoccupé par le fait que les programmes de développement socioéconomiques prioritaires risquent de perdre une partie de leur financement en raison de la mobilisation des ressources dans le monde entier en faveur de la lutte contre le terrorisme. Il encourage tous les bailleurs de fonds à réaffecter des ressources vers des activités de développement prioritaires régionales, notamment pour répondre aux besoins des collectivités rurales. Sans cette précieuse assistance, les pays ne peuvent pas pleinement mettre

en œuvre leurs programmes de développement nationaux. Il encourage ainsi tous les partenaires et États et Territoires membres à poursuivre leur collaboration avec le Secrétariat général pour faire en sorte que la CPS devienne encore plus sensible aux besoins des États et territoires insulaires océaniques.

27. Le délégué de Nouvelle-Calédonie transmet les salutations de son territoire à l'ensemble des délégués, et remercie les Îles Fidji pour l'accueil chaleureux réservé à sa délégation. Il réaffirme l'appui de son Territoire envers la CPS et le rôle qu'elle joue dans le développement de la région. Il informe les délégués que le gouvernement néo-calédonien inscrira au budget l'augmentation de la contribution statutaire du Territoire avant la fin de l'année. Il souligne que le poste de Directeur général comporte de lourdes responsabilités, et remercie le Secrétariat général ainsi que les membres de son équipe pour le travail qu'ils ont effectué pour mettre en œuvre les programmes de l'Organisation. Il convient que le choix du thème de la Conférence était particulièrement bien choisi en soulignant que la Nouvelle-Calédonie a récemment eu des problèmes en raison d'une épidémie de dengue. Selon lui, il faut accorder une attention particulière aux mesures de prévention et d'éducation pour lutter contre certaines de ces maladies infectieuses telles que le SIDA.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS

28. Le Président de la trente-troisième session du CRGA attire l'attention des délégués sur les questions clés qui y ont été débattues, en particulier sur celles que doivent approuver les délégués. Il fait remarquer que ces points figurent également à l'ordre du jour de la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique. La lettre du président du CRGA figure en annexe.

29. La Conférence adopte le rapport de la trente-troisième session du CRGA, à l'exception des points qui figurent séparément à l'ordre du jour de la Conférence.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR – MÉTHODE DE CALCUL DES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES

30. Le Directeur général présente ce point de l'ordre du jour et appelle l'attention de la Conférence sur la révision de la méthode de calcul des contributions statutaires convenue par le CRGA réuni en sa trente-troisième session, et présenté à la Conférence pour adoption. Faisant mention de la question des arriérés de contributions des membres, elle informe la Conférence que le CRGA a examiné différentes mesures, mais est finalement convenu de prier la Conférence de demander officiellement aux États et Territoires membres de s'acquitter de leurs obligations.

31. Le délégué des Îles Cook déclare que son pays accepte la nouvelle méthode de calcul des contributions statutaires, et la décision de placer les Îles Cook dans une nouvelle catégorie où elles verseront une contribution plus élevée.

32. Le délégué des Îles Fidji félicite le Président de la trente-troisième session du CRGA réuni pour le compte rendu approfondi et informatif des délibérations de cette session. Il prend acte de l'augmentation des contributions statutaires des Îles Fidji, de la Nouvelle-Calédonie, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de la Polynésie française, qui contribueront à compenser la diminution de la contribution statutaire de Guam. Il prend note des préoccupations soulevées par le Secrétariat général à propos des arriérés de contributions, et encourage les pays concernés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour les apurer dans les meilleurs délais.

33. La déléguée de Guam fait observer que son pays accuse les arriérés de contributions les plus élevés, et que cette question a été évoquée avec le Gouverneur et le Président du Parlement avant la Conférence. S'exprimant au nom du Gouverneur en exercice de Guam, elle présente les excuses de son pays pour le retard qu'il accuse dans le versement de ses contributions, et remercie les États et Territoires membres de permettre à son pays de continuer de participer à la Communauté du Pacifique. Elle fait observer que l'une de ses priorités est de renouveler l'attachement de Guam à la Communauté du Pacifique. Elle est particulièrement sensible aux nouvelles dispositions qui ont été prises pour faire passer Guam dans la tranche de contributions inférieure. Elle fait savoir que l'économie de Guam, en particulier le secteur du tourisme, a

subi le contre-coup d'une situation défavorable ces dernières années, et que les difficultés politiques internes sont la cause de ces arriérés. Elle ajoute que Guam, de concert avec le Directeur général, établira un programme de versement visant à apurer ces arriérés, et exprime sa gratitude aux autres États et Territoires insulaires du Pacifique, qui s'efforcent de s'acquitter régulièrement chaque année de leur contribution. Elle perçoit bien l'utilité de l'appartenance de Guam à la Communauté du Pacifique.

34. Le délégué de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, s'exprimant pour la première fois, félicite les Îles Fidji d'accueillir la Conférence, et remercie le gouvernement fidjien pour la chaleur de son hospitalité. Il adresse également ses remerciements au Secrétariat général pour l'excellence des dispositions qu'il a prises. Il présente les excuses du Ministre des affaires étrangères, retenu. Il indique que son pays accepte la nouvelle méthode de calcul des contributions statutaires, et souhaite aider les autres États et Territoires membres en versant une contribution légèrement plus élevée, par esprit de coopération océanienne. Il encourage les États et Territoires membres ayant accumulé des arriérés à s'acquitter de leurs obligations dans les meilleurs délais.

35. Le délégué de l'Australie exprime les félicitations de son pays au Président de la trente-troisième session du CRGA, pour son rapport exhaustif, et indique que l'Australie accepte la recommandation du CRGA concernant les contributions statutaires des membres dans l'intérêt de leur participation aux activités menées par la CPS et d'une meilleure gestion de cette Organisation. Il encourage les membres accusant des arriérés de contributions à les apurer en temps opportun.

36. Le délégué des Samoa américaines félicite le Président du CRGA pour avoir présidé le Comité avec beaucoup de doigté. Il déclare que, dans un esprit de coopération, les Samoa américaines approuvent les travaux du Comité, ainsi que la nouvelle méthode de calcul des contributions statutaires. Il note que les Samoa américaines sont à jour pour ce qui est du versement de leurs contributions, et encourage les membres ayant des arriérés à corriger la situation dans les meilleurs délais. À cet égard, il suggère, comme matière à réflexion, que les pays cherchent à obtenir l'aide de sociétés et d'entreprises ayant des intérêts dans les secteurs d'activité qui sont ceux de la CPS.

37. Le délégué de Tokelau exprime ses profonds remerciements aux Îles Fidji pour la chaleur de leur hospitalité à son égard, ainsi qu'à l'égard de l'ensemble de sa délégation, et remercie le Directeur général et le personnel de la CPS pour l'organisation de cette Conférence. Il remercie également les pays bailleurs de fonds pour le renouvellement de leur soutien et leur appui, leur concours financier s'établissant à 90,6 % des contributions totales, et il remercie également la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, les Îles Fidji et les Îles Cook d'accepter un accroissement de leur contribution. Il exprime l'espoir que les membres de la Communauté du Pacifique ayant du retard dans le versement de leur contribution seront en mesure de s'acquitter de leur obligation envers l'Organisation, et continueront de prendre une part active au sein de celle-ci. Il réaffirme l'attachement de son pays à la Communauté du Pacifique.

38. Le délégué des Îles Salomon remercie le Secrétariat général et l'ensemble des États et Territoires membres de la CPS pour leur soutien et la compréhension dont ils font preuve à l'égard de cette question des arriérés. Il assure la Conférence qu'il n'était pas dans l'intention de son pays de prendre du retard dans le versement de sa contribution, mais que ce retard s'explique par les difficultés politiques et économiques que connaissent les Îles Salomon. Il note que son pays est sur le point de rembourser la moitié des contributions qu'il doit d'ici à la fin de la semaine, et que la mission des Îles Salomon sise aux Îles Fidji suivra cette question de près en 2004. Il se félicite que les Îles Salomon puissent continuer à contribuer utilement à la CPS.

39. La Conférence prend acte des recommandations du CRGA réuni en sa trente-troisième session concernant les contributions statutaires (voir Annexe 1 de ce rapport). En outre, elle se dit satisfaite des déclarations des États et Territoires membres à ce sujet, et demande officiellement à ceux d'entre eux qui ont des arriérés à s'acquitter de leurs obligations.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR – HARMONISATION DES RÈGLES
PRESCRITES PAR LES BAILLEURS DE FONDS**

40. La Conférence prend acte de la signature du protocole d'accord entre la CPS et le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, représenté par Madame Marian Hobbs, Vice-Ministre des affaires étrangères et du commerce (Aide publique au développement). Cet accord a trait à l'aide accordée par l'Agence néo-zélandaise pour le développement international à la CPS, qui se monte à 18 millions de dollars néo-zélandais, pour les trois prochaines années (2004 à 2006).

41. Le Directeur général souligne que ce protocole d'accord est important non seulement en raison de l'importance du montant, mais aussi parce qu'il représente une étape cruciale allant dans le sens de l'harmonisation des règles prescrites par les bailleurs. Ce montant témoigne clairement de la confiance et de la compréhension existant entre la CPS et l'Agence néo-zélandaise pour le développement international. En outre, l'abandon du financement de projets en faveur d'un appui aux programmes est important, puisqu'il offre davantage de latitude au Secrétariat général en matière de planification et de mise en œuvre des programmes, ainsi qu'une garantie financière à plus long terme. L'intervenante indique que le Secrétariat général a pris des dispositions similaires avec l'Australie et la France.

42. Le Ministre souligne l'importance de ces dispositions, qui permettent de réduire les lourdeurs administratives et d'offrir plus rapidement des services aux communautés ciblées. Elle souligne que ces dispositions ont pu être prises parce que la Nouvelle-Zélande a confiance dans la CPS, et parce qu'elle sait ce dont l'Organisation est capable. Elle conclut en disant que la Nouvelle-Zélande est tout à fait satisfaite de signer ce protocole.

43. Le délégué de l'Australie félicite la Nouvelle-Zélande et la CPS à l'occasion de cette signature, historique. Il déclare que l'Australie se dit satisfaite des résultats du mécanisme d'harmonisation des procédures des bailleurs de fonds et encourage les autres bailleurs à faire de même. L'intervenant encourage les États et Territoires insulaires du Pacifique à adopter une approche stratégique envers la CPS et à s'efforcer d'obtenir de l'aide en ce qui concerne les questions régionales et qui dépassent le cadre des frontières.

44. Le délégué des États-Unis d'Amérique indique que son gouvernement continuera à appliquer un mécanisme de financement fondé sur les projets. Il souligne, cela dit, que cela ne tient pas à un manque de confiance en la CPS, puisque les États-Unis d'Amérique ont une très grande confiance dans cette Organisation, mais que cette position est simplement dictée par les cycles budgétaires de son pays.

45. Le délégué de la France exprime l'attachement de son pays à l'harmonisation des procédures prescrites par les bailleurs et au mécanisme fondé sur le financement des programmes, bien que la France continue d'appuyer un certain nombre de projets spécifiques. La France a adopté cette approche en raison des avantages évidents qu'elle présente pour tout un chacun, les bailleurs, les États et Territoires membres bailleurs et les organismes de développement.

46. Le Président exprime les remerciements de la Conférence au gouvernement de la Nouvelle-Zélande et à Mme Marian Hobbs, pour cet engagement très apprécié.

47. La Conférence prend acte des avantages que présente l'harmonisation des règles prescrites par les bailleurs pour l'ensemble des partenaires, comme il est indiqué dans le compte rendu des délibérations du CRGA réuni en sa trente-troisième session, et adopte ce mécanisme. Ce faisant, la Conférence remercie tout particulièrement l'Australie, la France et la Nouvelle-Zélande pour leur attachement à l'harmonisation des règles et procédures des bailleurs de fonds, et encourage d'autres bailleurs à adopter ce même mécanisme.

**POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – HARMONISATION DES NOUVELLES CONDITIONS
DE RÉMUNÉRATION DU CORP**

48. Le Directeur général rappelle succinctement les conclusions de la récente évaluation triennale des conditions de rémunération des cadres professionnels en vigueur dans les organisations membres du CORP (étude Mercer), réalisée dans le cadre de l'harmonisation des traitements au sein du CORP qui a été décidée

il y a trois ans. Elle indique que le rapport d'évaluation du cabinet Mercer fait ressortir deux points. Les évaluateurs ont constaté un écart important entre les traitements offerts par les organisations membres du CORP et ceux pratiqués sur le marché de l'emploi retenu par la session du CRGA d'il y a trois ans, à des fins de comparaison, à savoir celui de la fonction publique australienne, les traitements des cadres professionnels de la CPS étant de 5 à 32 % inférieurs à ceux de la fonction publique australienne. En outre, le lien entre les traitements du CORP et le DTS soulève un problème inquiétant, la tendance à la baisse du DTS ayant un impact direct sur les traitements des cadres professionnels. Notant que le rapport Mercer a été distribué tardivement aux participants à la trente-troisième session du CRGA, ce dernier a recommandé à la Conférence d'inviter le groupe de travail du CORP chargé de la révision du barème des traitements (composé de représentants de missions sises à Suva, assistés de représentants des organisations membres du CORP) à se réunir à nouveau, afin de disposer de suffisamment de temps pour un examen approfondi des conclusions du rapport Mercer. À l'exception des délégués de l'Australie, de Kiribati, de Niue, de Tuvalu, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, qui ne souscrivent pas à cette recommandation, faute d'avoir disposé de suffisamment de temps pour examiner à fond le rapport, les participants à la trente-troisième session du CRGA recommandent également à la Conférence d'approuver une augmentation exceptionnelle des traitements des cadres professionnels de 5 % en 2004, dans l'attente des conclusions du groupe de travail. Le Directeur général estime que les recommandations du CRGA sont raisonnables.

49. Le délégué de la Papouasie-Nouvelle-Guinée se dit satisfait de l'achèvement de l'évaluation du Cabinet Mercer, dans le cadre du processus d'harmonisation au sein du CORP. Il regrette toutefois que le rapport Mercer ait été distribué tardivement aux membres du CRGA. Il souscrit à la recommandation de réunir à nouveau le groupe de travail du CORP chargé de la révision du barème des traitements, ainsi que l'a proposé le CRGA, afin qu'il soumette son rapport à la trente-quatrième session du CRGA, en 2004. Il approuve également l'augmentation temporaire de 5 %, dans l'attente des conclusions du groupe de travail.

50. Le délégué de Kiribati émet de nouveau la réserve formulée par sa délégation à la trente-troisième session du CRGA, concernant l'augmentation temporaire de 5 % en 2004, son gouvernement n'ayant pas eu le temps d'examiner attentivement le rapport Mercer. Il indique que rien ne prouve, à l'heure actuelle, que des organisations membres du CORP soient désavantagées par le barème des traitements en vigueur, et que sa délégation préfère donc attendre le rapport du groupe de travail.

51. Le délégué du Samoa se joint aux intervenants précédents pour exprimer la reconnaissance de sa délégation au peuple et au gouvernement fidjiens pour leur chaleureuse hospitalité. Il remercie le Président de la trente-troisième session du CRGA pour sa présentation des questions traitées dans le rapport du CRGA. Il souligne que l'adoption de la recommandation relative à l'augmentation temporaire de 5 %, est sujette, ainsi qu'en a convenu le CRGA, aux conclusions du groupe de travail, et que cette disposition serait financée grâce à des économies budgétaires, sans entraîner d'augmentation des contributions des membres.

52. Le délégué de l'Australie réitère la réserve formulée par sa délégation à la trente-troisième session du CRGA, concernant l'augmentation temporaire de 5 % en 2004. Il souligne à nouveau que le rapport Mercer a été distribué trop tardivement pour que le CRGA puisse l'examiner attentivement. Bien qu'il respecte le point de vue de la majorité des membres du CRGA, il fait observer que ce sont là des questions complexes, qui ont des incidences financières, et qu'il convient de disposer d'un temps suffisant pour les étudier de manière approfondie. Il indique toutefois que l'Australie appuie la recommandation relative à une nouvelle réunion du groupe de travail du CORP chargé de la révision du barème des traitements, ainsi que l'a proposé le CRGA en sa trente-troisième session.

53. Les délégués prennent acte de l'achèvement des enquêtes concernant les conditions d'emploi du personnel de soutien, et du fait qu'il n'est nécessaire de procéder à des ajustements ayant une incidence financière ni en Nouvelle-Calédonie ni aux Îles Fidji, mais qu'en revanche le congé de maternité sera allongé, au siège de la CPS, afin d'harmoniser ce droit avec la législation locale.

54. Les délégués prennent également acte de l'achèvement de l'évaluation du barème de traitements des cadres professionnels, réalisée par le Cabinet Mercer, dans le cadre de l'harmonisation des conditions de rémunération du CORP. Notant que le rapport Mercer a été distribué tardivement, les délégués :

1. donnent leur aval à une nouvelle réunion officielle du groupe de travail du CORP chargé de la révision du barème des traitements (composé de représentants de missions sises à Suva, assistés de représentants des organisations membres du CORP), afin de laisser suffisamment de temps pour un examen approfondi des conclusions du rapport Mercer et de prêter particulièrement attention :
 - a) au choix de points de référence appropriés, par exemple un ensemble de marchés de l'emploi, et pas uniquement la fonction publique australienne, à des fins de comparaison,
 - b) à la fixation de niveaux de rémunérations qui attirent et fidélisent des professionnels qualifiés, sur la base des informations et des statistiques relatives au recrutement et à la fidélisation du personnel que fourniront le Secrétariat général et d'autres organisations membres du CORP ;
2. invitent le groupe de travail à élaborer un rapport, à soumettre pour examen aux organes directeurs des organisations du CORP, y compris au CRGA, en 2004.

55. À l'exception de l'Australie, de Kiribati, de Niue, de Tuvalu, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, la Conférence approuve une augmentation exceptionnelle des traitements des cadres professionnels de 5 % en 2004, dans l'attente des conclusions du groupe de travail. Ce faisant, la Conférence prend acte du fait que cette augmentation sera financée par des économies budgétaires et qu'elle n'entraînera pas d'augmentation des contributions des membres.

56. La Conférence prend acte des réserves exprimées par les délégués de l'Australie, de Kiribati, de Niue, de Tuvalu, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique, qui ne souscrivent pas à l'augmentation temporaire, n'ayant pas disposé de suffisamment de temps pour examiner attentivement le rapport.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR – BUDGET DE L'EXERCICE 2004

57. Le Directeur général présente ce point de l'ordre du jour, en faisant des remarques sur plusieurs éléments marquants du budget. Elle attire l'attention des délégués sur l'expansion considérable de certains départements, notamment le Département Santé publique, mais aussi le Département Agriculture et la Section Affaires culturelles. Elle observe toutefois une baisse des activités d'autres Sections, en particulier la Section Statistique, la Section Démographie-Population et le Bureau de la jeunesse du Pacifique. Elle fait remarquer que les fonds non statutaires de la CPS ont considérablement augmenté, ce qui dénote la confiance des bailleurs de fonds dans l'Organisation. Elle indique aux délégués que le budget de l'exercice 2004 est équilibré, et que les contributions statutaires des membres restent inchangées. Elle souligne que le budget de l'Administration, qui ne représente que 8,7 % du budget total de la CPS, est nettement inférieur à l'objectif de 10 % que s'est fixé l'Organisation. Elle constate l'évolution des pays bailleurs de fonds, qui privilégient le financement de programmes, ce qui confère à l'Organisation une plus grande marge de manœuvre et lui permet de mieux répondre aux besoins de la région. Elle se dit aussi heureuse d'accueillir de nouveaux bailleurs de fonds, tels que le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. En conclusion, elle observe que le budget de l'exercice 2004 répondra aux besoins essentiels de financement de l'Organisation, qu'il tiendra compte des priorités des membres, et qu'il a été établi conformément aux instructions de la Conférence.

58. Le délégué de l'Australie déclare que son pays a donné son aval aux recommandations du CRGA approuvant le budget de l'exercice 2004, et félicite la CPS d'avoir su mobiliser d'autres ressources financières, notamment celles qui proviennent du Fonds mondial. Il affirme que l'Australie se félicite de la nouvelle présentation du budget rectificatif, qui est plus transparent.

59. Le délégué de Tuvalu déclare que son pays approuve le budget de l'exercice 2004.

60. La déléguée de la Nouvelle-Zélande félicite la CPS d'avoir su maintenir le budget de l'Administration en dessous de 8,7 %, observant que d'autres organisations devraient s'inspirer de cet exemple.

61. La Conférence adopte le budget de l'exercice 2004, conformément à la recommandation du CRGA, réuni en sa trente-troisième session.
62. Le Président de la Conférence demande aux pays de confirmer à nouveau leurs contributions au budget de l'exercice 2004.
63. Le délégué des Samoa américaines confirme le soutien indéfectible de son pays à la CPS et son engagement à verser sa contribution sur la base actuelle. Il souscrit aux déclarations de la Nouvelle-Zélande concernant le budget de l'Administration.
64. Le délégué de l'Australie déclare que son pays donne son aval au budget de l'exercice 2004 et réaffirme le soutien de l'Australie à la CPS.
65. Le délégué des Îles Cook déclare que son pays donne son aval au budget de l'exercice 2004 et qu'il honorera ses obligations.
66. Le délégué des États fédérés de Micronésie confirme le soutien de son pays à la CPS.
67. Le délégué des Îles Fidji confirme l'appui de son pays à la CPS.
68. Le délégué de la France confirme que, pour l'exercice 2004, en sus de sa contribution statutaire, la France accepte volontiers d'accroître de 3 % sa contribution non statutaire aux programmes de l'Organisation, ce qui portera le montant total de son engagement financier à 2,3 millions d'euros. Il ajoute que des subventions complémentaires seront accordées à la CPS pour des projets dans le cadre de programmes spécifiques que la France a décidé de soutenir conjointement avec d'autres bailleurs de fonds. La participation française au projet franco-australien de lutte contre le VIH/SIDA sera de 1,08 million d'euros répartis sur cinq ans à partir de juillet 2003. Quant au programme franco-néo-zélandais PREPARE (Projet régional océanien pour le développement d'une réponse appropriée aux épidémies), visant à renforcer le Réseau océanien de surveillance de la santé publique, il impliquera pour la France un financement complémentaire de 300 000 euros sur trois ans, à partir de janvier 2004.
69. La déléguée de Guam approuve le budget et fera en sorte que la contribution de son pays soit versée au début de 2004. Elle ajoute que son pays s'efforcera d'établir un calendrier de paiement des arriérés en collaboration avec le Secrétariat général.
70. Le délégué de Kiribati confirme les engagements de son pays, et indique que la CPS devrait prochainement recevoir le règlement de ses arriérés.
71. Le délégué des Îles Marshall indique que son pays s'efforcera de régler sa contribution statutaire et remercie la CPS d'avoir établi un budget transparent.
72. La déléguée de Nauru fait part de l'engagement de son gouvernement de rester membre de l'Organisation, et indique qu'il continuera à chercher les moyens d'améliorer la situation en ce qui concerne ses arriérés. Elle félicite le Secrétariat général d'avoir établi un budget transparent, que son pays approuve.
73. Le délégué de la Nouvelle-Calédonie confirme la contribution de son territoire, en déclarant que son pays a prévu, dans son budget 2004, le versement du même montant de contribution statutaire, ainsi que celui d'une contribution non statutaire de 10 millions de francs CFP, à répartir entre le Bureau des femmes du Pacifique, la Section Affaires culturelles et les programmes des pêches.
74. La déléguée de la Nouvelle-Zélande indique que la contribution de son pays s'élèvera à 6 millions de dollars néo-zélandais, et que cette somme fait partie de la contribution de 18 millions de dollars néo-zélandais prévue sur trois ans.
75. La déléguée de Niue indique que son pays accepte de verser sa contribution statutaire et règlera ses arriérés.

76. Le délégué de Palau indique que son pays approuve la formule de calcul des contributions statutaires, et indique que son pays règlera ses arriérés avant la fin 2003.
77. Le délégué de Papouasie-Nouvelle-Guinée approuve la formule de calcul des contributions statutaires, y compris l'augmentation proposée liée au changement de catégorie de son pays, et indique que la Papouasie-Nouvelle-Guinée honorera ses obligations pour 2004.
78. La déléguée de la Polynésie française approuve le budget de la CPS pour l'exercice 2004 ainsi que la contribution statutaire, y compris l'augmentation proposée liée au changement de catégorie de son pays, et se félicite de la bonne gestion financière de la CPS.
79. Le délégué du Samoa indique que son pays règlera sa contribution statutaire, mais qu'il n'est pas en mesure, cette année, d'accorder de subvention non statutaire en 2004.
80. Le délégué de Tokelau déclare que son pays s'engage à verser sa contribution statutaire en 2004.
81. Le délégué des Tonga approuve le barème des contributions statutaires.
82. Le délégué de Tuvalu approuve le budget de l'exercice 2004 et félicite la CPS pour l'établissement de ce budget.
83. Le délégué du Royaume-Uni déclare que son pays approuve le budget de la CPS pour l'exercice 2004 et félicite la CPS pour la transparence du budget. Il indique que le Royaume-Uni règlera sa contribution statutaire.
84. Le délégué des États-Unis d'Amérique indique que son pays approuve le budget de l'exercice 2004 et félicite la CPS pour son travail.
85. Le délégué de Vanuatu félicite le Directeur général et son équipe pour le professionnalisme de la présentation du budget 2004. Il déclare que son pays s'engage à honorer ses obligations.
86. Le délégué de Wallis et Futuna approuve le budget 2004 de la CPS, «sain et honnête». Il indique que Wallis et Futuna règlera ses arriérés au CRGA. Il exhorte la CPS à faire en sorte que les coûts salariaux n'atteignent pas un seuil critique, soit 50 % de son budget.
87. Le délégué de l'Australie indique que son pays s'engage à apporter un concours d'environ 10 millions de dollars australiens, composés comme suit : 3,4 millions au titre de la contribution statutaire de l'Australie, 4,8 millions à l'appui des programmes et 1,3 million à l'appui des projets, notamment le projet Action pour la santé dans le Pacifique, le projet de lutte contre le VIH/SIDA et le détachement d'un stagiaire de l'AusAID à la CPS.
88. La Conférence examine et approuve le budget de l'exercice 2004 tel que recommandé par le CRGA lors de sa trente-troisième session. Le budget a été préparé conformément aux priorités exprimées par les États et Territoires membres en ce qui concerne le programme de travail de la CPS. Il s'élève à 32 113 120 UCOM : 8,6 millions d'UCOM ont été affectés au budget ordinaire et 23,4 millions d'UCOM au budget financé par les fonds non statutaires. Le budget satisfera les besoins de financement pour l'année à venir. Il reflète une augmentation globale des activités dans la plupart des programmes, notamment au sein du Département Santé publique. Le budget administratif représente 8,7 %, ce qui est bien en dessous de la cible de 10 % que se fixe la CPS. Un transfert de 168 000 UCOM sera effectué de la réserve générale au budget de l'exercice 2004 ; ces fonds seront répartis parmi les trois Divisions pour financer une augmentation des services, ce qui permettra au Secrétariat général de mieux répondre aux besoins imprévus des États et Territoires membres. *(La version intégrale des documents budgétaires figure dans le cédérom joint au présent rapport.)*
89. La Conférence prend acte des déclarations des États et Territoires membres réitérant leurs engagements relatifs aux contributions non statutaires et statutaires pour l'exercice 2004. Le montant total des contributions statutaires des États et Territoires membres demeurera inchangé.

90. La Conférence se dit satisfaite en outre des déclarations faites par les États et Territoires membres concernant leurs arriérés.

**POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR – DEBAT SUR LE THEME DE LA CONFERENCE :
LA RIPOSTE DES PAYS OCEANIENS AUX MALADIES INFECTIEUSES**

[Les présentations PowerPoint données à la Conférence figurent dans le cédérom qui accompagne le présent rapport.]

Sous-thème 1 : Planter le décor

91. Le Premier Directeur général adjoint prononce une allocution d'introduction aux débats sur le thème de la Conférence, en indiquant les cinq sous-thèmes. Il espère que la Conférence parviendra à une déclaration finale, à l'issue de ces débats.

92. Le Directeur du Département Santé publique fait un tour d'horizon des maladies infectieuses dans le Pacifique. Il indique que, bien que les États et Territoires océaniques soient parvenus à différents stades de «transition» en matière de santé, la récente épidémie de SRAS a permis de montrer que tous les pays sont à la merci des maladies transmissibles, qui continuent de constituer une menace importante. Il observe que les principales maladies transmissibles qui menacent la région se répartissent en six catégories :

- maladies à caractère épidémique (choléra, fièvre typhoïde),
- maladies à transmission vectorielle (paludisme, dengue),
- infections respiratoires (tuberculose, en particulier la forme résistante à la polychimiothérapie, grippe et SRAS),
- maladies qui pourraient être évitées par la vaccination (rougeole, rubéole et hépatite B),
- Infections zoonosiques (maladies transmises aux humains par les animaux, par exemple, la leptospirose),
- VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles (IST).

Il fait observer que les maladies transmissibles continuent de menacer la santé des populations des États et Territoires océaniques, et qu'il est essentiel de planifier et de préparer efficacement une action si l'on veut prévenir des flambées épidémiques.

Sous-thème 2 : Les menaces mondiales et régionales qui pèsent sur les États et Territoires océaniques

93. Le docteur Michael O'Leary, épidémiologiste médical régional, Comité de lutte contre les maladies transmissibles (PIHOA)/Centres de lutte contre la maladie, prononce un exposé sur la pandémie mondiale et régionale de VIH/SIDA. Il indique qu'on a recensé 42 millions de cas dans le monde, dont la majorité en Afrique sub-saharienne. Il souligne les disparités de statut de la maladie selon les régions, et qu'une grande partie de l'Asie et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée connaissent une croissance exponentielle du nombre de cas. Il indique le nombre de cas dans les différents États et Territoires insulaires océaniques, en divisant la région en quatre catégories : Niue et Tokelau ne comptent aucun cas déclaré ; les Îles Cook, Nauru, Palau, Wallis et Futuna, les Samoa américaines, les Îles Salomon et Vanuatu comptent chacun moins de cinq cas déclarés ; Tuvalu, Kiribati, les Îles Marshall, les Îles Mariannes du Nord, les Tonga, les États fédérés de Micronésie et le Samoa comptent tous entre 5 et 99 cas déclarés ; la Polynésie française, Guam, la Nouvelle-Calédonie et les Îles Fidji comptent de 100 à 300 cas déclarés ; et la Papouasie-Nouvelle-Guinée compte plus de 7 000 cas déclarés. Le docteur O'Leary décrit les différents niveaux d'épidémie de VIH, et indique que tous les États et Territoires insulaires océaniques entrent dans la catégorie de « faible niveau », sauf la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où jusqu'à 2 à 3 % des femmes enceintes sont séropositives. Il dit que l'Océanie est vulnérable au VIH/SIDA en raison de son taux élevé d'infections sexuellement transmissibles, ce qui signifie que les comportements responsables de la propagation du virus sont les mêmes que ceux qui sont à l'origine de la propagation des infections sexuellement transmissibles, et que la présence d'une autre IST peut faciliter la transmission du VIH. Il mentionne des recherches indiquant que plus d'un tiers des femmes enceintes de la plupart des zones urbaines des États et Territoires océaniques présentent au moins une IST. Il fait observer que plusieurs conditions doivent être remplies pour réduire la transmission du VIH :

- prévention, traitement et guérison d'autres IST,
- soutien (éducation, préservatifs, traitement) de tous les groupes vulnérables, en particulier les jeunes, les enfants de mères infectées, les travailleurs du sexe, les populations migrantes et les personnes vivant avec le VIH/SIDA,
- réduction de la prise de risques (diminution du nombre de partenaires et utilisation accrue des préservatifs).

Il fait état de plusieurs mesures, aussi peu pratiques qu'inefficaces, qui n'ont pas contribué à réduire la prévalence du VIH :

- le dépistage obligatoire,
- la publication de noms,
- l'isolement des porteurs du virus.

Pour terminer, il souligne que, bien que, pour l'instant, le VIH/SIDA ne soit pas une maladie très répandue dans la région (ailleurs qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée), il pourrait se propager rapidement. Le soutien politique de la lutte, associé à de bons outils techniques, est une condition essentielle de la prévention d'une épidémie.

94. L'épidémiologiste de l'OMS (Suva), le docteur Rob Condon, présente un exposé sur l'épidémiologie mondiale et régionale de SRAS. Il souligne la rapidité à laquelle l'épidémie s'est propagée et l'impact économique «pratiquement incalculable» de la maladie. Il décrit la riposte de l'OMS, qui passait par l'évaluation rapide, l'offre de formation et la communication de principes directeurs, et la fourniture de dispositifs de protection personnelle. Il compare la riposte à l'épidémie apportée par les gouvernements de Singapour et du Canada (Toronto), en expliquant que la volonté politique manifestée à Singapour a contribué à contrôler cette flambée épidémique. Il souligne combien il est essentiel que les États et Territoires océaniques tirent les enseignements de l'épidémie de SRAS pour se préparer à de futures flambées de maladies infectieuses, et qu'il est indispensable de mieux lutter contre les infections aux frontières et de rénover les équipements prévus à cet effet.

Sous-thème 3 : La riposte des pays océaniques aux maladies infectieuses

95. L'épidémiologiste de la CPS donne un aperçu d'ensemble du Réseau océanique de surveillance de la santé publique (ROSSP), réseau à participation volontaire des pays, institutions et organisations qui axent leurs activités sur les maladies transmissibles, en particulier celles qui sont à l'origine d'épidémies. Le ROSSP œuvre à améliorer la santé publique dans les États et Territoires insulaires du Pacifique. L'intervenant présente les trois principaux réseaux gérés par le ROSSP et explique la façon dont ils ont fonctionné pendant la crise du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) :

- PacNet, réseau de cadres de la santé, qui lance une alerte précoce en cas de menace d'épidémie,
- LabNet, réseau de laboratoires aux échelons national, régional et de référence, qui offre un accès aux moyens de diagnostic,
- EpiNet, réseau qui facilite la riposte immédiate à des flambées de maladies épidémiques faisant leur apparition.

L'épidémiologiste de la CPS souligne l'importance de la participation des États et Territoires insulaires du Pacifique à la planification des interventions en cas d'urgence, et de la mise en commun précoce des informations disponibles. Il insiste sur la nécessité d'établir des cadres législatifs appropriés pour faciliter la riposte de santé publique à la propagation des maladies épidémiques, émergentes et réémergentes, et fait observer qu'il est nécessaire de garantir un financement durable qui permette de riposter, tant à l'échelon national et territorial que régional. Il note l'existence du cadre stratégique du ROSSP élaboré par les professionnels de haut niveau des États et Territoires océaniques en tant que référence commune pour la région, et met en évidence la nécessité d'adopter une approche multisectorielle à la lutte contre les maladies transmissibles. Il souligne l'importance du courrier électronique et de l'accès Internet pour les professionnels de la santé, et fait remarquer qu'il est nécessaire de pouvoir compter sur un personnel dévoué et stable dans le domaine de la santé publique. Il termine son intervention en remerciant les bailleurs de fonds d'avoir appuyé les initiatives entreprises dans le cadre du ROSSP, en particulier la France et la Nouvelle-Zélande

(notamment pour ce qui est du nouveau projet PREPARE), ainsi que l'Australie, Taiwan et les États-Unis d'Amérique.

96. Répondant au délégué de la Nouvelle-Zélande, l'épidémiologiste de la CPS indique que le ROSSP cible six maladies à tendance épidémique, dont le choléra, la dengue, la grippe, la leptospirose, la rougeole et la typhoïde, auxquelles vient s'ajouter le SRAS. Il précise que le ROSSP compte étendre son action à des maladies telles que le VIH/SIDA et les IST, ainsi qu'à d'autres maladies revêtant une importance pour la santé publique dans le monde entier, qui pourront facilement être incluses dans le réseau compte tenu de leurs similarités avec les maladies actuellement jugées prioritaires.

97. Le délégué des États-Unis d'Amérique mentionne un document établi par le East-West Centre sur la riposte au VIH/SIDA, qui milite en faveur d'une intervention précoce dans ce domaine. L'épidémiologiste médical régional (relevant de l'Association des fonctionnaires des services de santé des îles du Pacifique/Centre de lutte contre les maladies) affirme que le fait de tarder à réagir à une épidémie de VIH pourrait être la source d'immenses problèmes pour les pays. Selon lui, de nombreux pays ont omis de prendre des mesures avant que l'épidémie ne pose un réel problème, et ils se sont alors trouvés confrontés à une crise. Il souligne que les États et Territoires océaniques pourraient bénéficier de l'expérience acquise sur le plan international, ajoutant : «Nous savons ce qui fonctionne». Il souligne la nécessité pour les pays de s'engager et de manifester leur volonté politique.

98. Le délégué de la France note qu'un réseau similaire au ROSSP est en cours d'établissement en Europe, et fait observer que cette initiative vient appuyer les choix faits par la CPS, lors de l'établissement du ROSSP dans le Pacifique. Il demande des éclaircissements concernant LabNet, demandant s'il existe un laboratoire de niveau 3 dans le Pacifique. L'épidémiologiste de la CPS répond que ces niveaux sont en fait de caractère fonctionnel, et que, pour faciliter la compréhension, on parle de laboratoires nationaux, régionaux et de référence. Il déclare que des laboratoires régionaux ont été établis dans les États et Territoires insulaires du Pacifique, et indique qu'un laboratoire (Nouvelle-Calédonie) offre des services comparables à ceux que fournissent les laboratoires de référence. Il espère que d'autres laboratoires développeront leur capacité de dispenser des services à la région.

99. Le délégué des Samoa américaines demande à l'épidémiologiste de l'OMS comment les responsables politiques des différents pays ont travaillé à endiguer l'épidémie de SRAS. L'épidémiologiste de l'OMS répond que, par bonheur, les dirigeants politiques ont été bien informés par les médias et que, grâce au contact établi immédiatement avec les Ministères de la santé, l'OMS a été en mesure de porter directement cette question à l'échelon gouvernemental des pays concernés. Il souligne que, dans les pays où cet engagement politique de haut niveau a fait défaut, aucune riposte adéquate n'a été apportée à l'épidémie, contrairement aux pays où des groupes de travail de haut niveau pré-établis ont répondu efficacement à cette épidémie.

100. Le délégué du Samoa exprime ses remerciements aux intervenants. Il demande comment la CPS réagirait si le SRAS ou toute autre épidémie du même type venait à se déclarer dans un avenir proche. Il prend note de l'existence des différents réseaux, mais demande des éclaircissements sur la manière dont ceux-ci opèreraient en cas d'épidémie. L'épidémiologiste de la CPS déclare que cette dernière a élaboré des principes directeurs en collaboration avec l'OMS, lesquels peuvent être utilisés par les États et Territoires insulaires du Pacifique pour évaluer leur capacité d'intervention en cas d'épidémie. Il ajoute qu'en cas de flambée d'épidémie, et si l'aide de la CPS était demandée, le Département Santé publique de la CPS enverrait un membre du personnel de ce département, ou demanderait au ROSSP d'envoyer un agent qualifié afin de porter assistance, comme la CPS l'a fait par le passé.

101. Le délégué des Îles Salomon remercie les experts pour leurs exposés et demande si l'attention accordée au SRAS a réduit le niveau d'intérêt suscité par le VIH/SIDA. L'Épidémiologiste médical régional (Comité de lutte contre les maladies transmissibles de l'Association océanique des fonctionnaires des services de santé) convient que les vastes campagnes comme celle menée contre le SRAS risquent de faire oublier d'autres maladies, mais souligne que l'adoption de mesures intensives ne donnerait pas de bons résultats dans le cas de toutes les maladies. Il évoque le risque d'entraîner « l'épuisement » des bailleurs de fonds, indiquant que ce phénomène s'est produit au cours des récentes décennies dans le cas du paludisme. Il fait remarquer qu'il faut démontrer que l'on réalise des progrès avec le temps, tout en demeurant réaliste, en

notant que même si le paludisme ou le SIDA ne seront pas éliminés dans un avenir prévisible, il importe de faire des efforts soutenus pour combattre ces maladies.

102. Le délégué de Wallis et Futuna demande comment son territoire serait servi par le laboratoire régional de Nouvelle-Calédonie (Institut Pasteur), et si un réseau d'intervention peut être établi à Wallis et Futuna. L'épidémiologiste à la CPS indique que la disponibilité des services de laboratoire dépend en partie des liaisons aériennes, ce qui ne pose pas de difficultés entre Wallis et Futuna et la Nouvelle-Calédonie. Il observe que le financement pourrait toutefois être un problème. Il souligne que le réseau océanien de surveillance de la santé publique fait des efforts en vue d'établir un réseau d'équipes d'intervention locales, les équipes EpiNet.

103. Le Premier Directeur général adjoint souligne l'importance du réseau océanien de surveillance de la santé publique pour le partage d'informations, et indique que, malgré les ressources limitées de la région, ce réseau permet une intervention efficace en cas de flambées de maladie.

104. Le docteur Kabwea Tiban, du Ministre de la santé de Kiribati, présente un exposé sur les mesures que prend son pays pour lutter contre le SIDA. Il indique que Kiribati manifeste déjà un haut niveau d'engagement politique dans ce domaine. Il souligne que la majorité des cas mettent en cause des marins et leurs conjointes, et insiste sur le fait que les statistiques ne reflètent peut-être pas la situation réelle. Il décrit la réponse de Kiribati, qui est fondée sur plusieurs éléments, notamment une réponse multisectorielle, l'engagement des pouvoirs publics et la planification stratégique. Il fait observer que la stratégie de Kiribati consiste à prévenir la transmission du VIH en adoptant les mesures suivantes :

- le contrôle des infections sexuellement transmissibles,
- le travail auprès des adolescents pour la modification du comportement,
- la prise en charge psychologique et le traitement des patients sur une base volontaire,
- la prévention de la transmission des infections de la mère de l'enfant,
- l'appui accordé aux personnes vivant avec le VIH/SIDA.

105. Le délégué des États-Unis d'Amérique demande quelle sorte de coopération Kiribati reçoit des entreprises de transport maritime et du conseil des gens de mer pour ce qui est de tester les marins à leur retour à Kiribati. Le docteur Tiban souligne l'excellente collaboration fournie par les entreprises de transport maritime, et explique que presque tous les marins subissent des tests avant et après leurs voyages.

106. Le Conseiller (Lutte contre le VIH/SIDA) de la CPS présente un exposé sur la façon dont la région océanienne lutte contre les maladies infectieuses. Il note que, depuis l'apparition du premier cas de séropositivité dans la région, en 1984, diverses mesures ont été prises, certaines étant efficaces et d'autres non. Il observe que les initiatives clés actuellement en cours dans la région sont les suivantes :

- mesures prises par la CPS pour renforcer les capacités en matière de lutte contre le VIH/SIDA,
- projet régional financé par l'AusAID pour lutter contre le VIH/SIDA,
- projet régional financé par l'AusAID et la France pour lutter contre le VIH/SIDA,
- Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme,
- ONUSIDA.

107. Les principaux thèmes de la riposte régionale au VIH/SIDA sont les suivants :

1. élaboration et mise en œuvre d'un plan stratégique régional de lutte contre le VIH/SIDA, qui sert de complément aux mesures d'intervention adoptées à l'échelon national,
2. élaboration d'un mécanisme de coordination régional permettant de rationaliser l'assistance offerte aux États et Territoires insulaires océaniques,
3. mobilisation des ressources et de l'expertise,
4. amélioration des systèmes de surveillance à l'appui des mesures de promotion de la santé publique, et
5. prestation d'assistance directe aux États et Territoires pour faciliter l'adoption de mesures d'intervention à l'échelon national

Projet de renforcement des capacités en matière de lutte contre le VIH/SIDA lancé par la CPS

108. La principale initiative prévue dans le cadre du projet a été la création d'un poste de Conseiller (lutte contre le VIH/SIDA) financé par les fonds statutaires (mesure qui a été prise). D'autres postes clés seront financés dans le cadre de nouvelles initiatives régionales. Parmi les activités entreprises dans le cadre de ce projet, mentionnons la coordination, la surveillance, la conduite d'études et d'enquêtes, et l'analyse de leurs résultats, ainsi que la prestation de formation aux États et Territoires insulaires océaniques. Il fait remarquer que la réunion de coordination régionale de lutte contre le VIH/SIDA (22 octobre 2003) a abouti à la création de deux points de contact — la CPS pour les États et Territoires insulaires océaniques, les organisations non gouvernementales, et les organismes et bailleurs de fonds régionaux ne relevant pas des Nations Unies, et l'ONUSIDA pour les organisations onusiennes.

Projet financé conjointement par l'Australie et la France

109. Le Conseiller (Lutte contre le VIH/SIDA) décrit ce projet conjoint mis en œuvre sur cinq ans. Son premier volet, projet intégré financé conjointement par l'Australie et la France, fournira une assistance en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles stratégies de lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmises (IST) à l'échelon régional, la promotion des changements de comportement, la surveillance du VIH/SIDA et des IST, la participation des États et Territoires à la formation régionale et à d'autres activités. Il sera dirigé par le Département Santé publique de la CPS. Le deuxième volet du projet (financé uniquement par l'Australie) offrira un soutien aux États et Territoires insulaires océaniques pour l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux de lutte contre le VIH/SIDA et les IST. Il sera mis en œuvre par un expert-conseil australien spécialisé en gestion.

Fonds mondial

110. Le Fonds mondial est un projet ciblant le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, mis en œuvre sur cinq ans doté de ressources à hauteur de 14,2 millions de dollars des États-Unis d'Amérique, dont le financement a été garanti pour les deux premières années. En ce qui concerne la lutte contre le VIH/SIDA, il vise principalement à mener des activités de surveillance ciblées ; à accroître les installations de laboratoire disponibles et le soutien qui leur est accordé ; à améliorer les installations cliniques consacrées aux IST ; à fournir une formation en gestion des syndromes à l'intention des agents de la santé ; à assurer la fourniture de médicaments à des fins de traitement, et à réduire le risque de transmission du VIH par des mesures d'intervention ciblées. Parmi ces mesures, on compte l'élaboration et la diffusion de supports d'information, d'éducation et de communication, le lancement de campagnes de promotion favorisant l'utilisation de préservatifs, l'élaboration de programmes de formation à l'acquisition d'aptitudes à la vie quotidienne, ainsi que le renforcement et la coordination des activités menées par les organisations non gouvernementales dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA et les IST, et la mise en œuvre d'une stratégie de défense des droits.

ONUSIDA (Pacifique)

111. L'ONUSIDA possède deux antennes dans la région : l'une en Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'autre aux Îles Fidji, qui couvre dix pays. L'implantation d'une troisième antenne au Samoa est à l'étude. Le but de l'ONUSIDA est de doter les organisations partenaires, à l'échelon national, d'une plus grande marge de manœuvre et d'engagement, en ciblant les organisations non gouvernementales (ONG). L'ONUSIDA met également en œuvre un programme de développement visant à la lutte contre le VIH/SIDA, et accorde des subventions comprises entre 2 000 et 6 000 dollars des États-Unis d'Amérique pour une période de six à neuf mois. L'antenne de Fidji mène actuellement les activités suivantes :

- coordination et supervision de la gestion de projets financés par l'ONUSIDA et mis en œuvre par des institutions spécialisées participantes,
- organisation d'un forum des dirigeants de la région Asie-Pacifique,
- fourniture de soutien technique et de services d'information,
- soutien à la coordination,
- présentation aux Nations Unies des observations recueillies à l'échelon mondial,
- rôle de promotion.

112. Le Conseiller de la CPS (lutte contre le VIH/SIDA) conclut en citant les cinq principaux thèmes retenus pour orienter la riposte au VIH/SIDA et aux IST dans la région :

- stratégie régionale, en complément des stratégies nationales,
- coordination à l'échelon régional,
- mobilisation de ressources et expertise,
- surveillance des infections sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA, afin d'obtenir des informations et une assistance directe,
- assistance directe offerte aux pays.

Le Conseiller précise qu'il doit exister une complémentarité entre les actions régionales et nationales, et que les résultats de la lutte contre VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles doivent être considérés comme le fruit de ces efforts conjugués.

113. Le docteur Tuiketei présente un exposé sur une action nationale de lutte contre le VIH/SIDA, menée à la demande du gouvernement des Îles Fidji. Elle commence par dresser un bilan de la situation aux Îles Fidji, en indiquant que le premier cas de séropositivité déclaré à Fidji en 1989 a donné lieu à la mise en place d'un Comité consultatif national du VIH/SIDA. Elle fait observer qu'entre 1989 et 2000, plusieurs plans à court et moyen terme de lutte contre le VIH/SIDA ont été élaborés par le Ministère de la santé. Il existe maintenant un plan stratégique national, plurisectoriel, de lutte contre le VIH, pour la période allant de 2004 à 2006. Elle indique que, de 1989 à septembre 2003, 129 cas confirmés de VIH ont été déclarés, et que le principal mode de transmission est le contact hétérosexuel (84 %). Elle observe l'augmentation alarmante du nombre d'enfants infectés par leur mère au cours de la période prénatale, et souligne que près de 80 % des cas de séropositivité à Fidji concernent des personnes âgées de 20 à 39 ans, qui constituent la majeure partie de la population active du pays. Elle donne ensuite une ventilation statistique par groupe ethnique et par sexe : 85 % des cas concernent des Fidjiens d'origine et 63 %, des hommes. Elle remarque que, dix ans après le premier cas, le nombre de cas a augmenté lentement, mais que la tendance est à la hausse depuis 2000. Elle observe que, cette année, 18 nouveaux cas de VIH ont été déclarés à Fidji et que, d'après des estimations, il y aura environ 6 500 cas de séropositivité à Fidji d'ici à 2015. Elle décrit la riposte plurisectorielle de Fidji, en citant les huit domaines d'action prioritaires :

- prévention de l'infection,
- prévention du VIH/SIDA chez les jeunes,
- personnes vivant avec le VIH/SIDA,
- conseils bénévoles et dépistage du VIH,
- prise en charge clinique et traitement,
- surveillance et recherche,
- droits de la personne et VIH/SIDA,
- coordination d'une riposte plurisectorielle.

Elle indique que Fidji considère maintenant qu'il ne s'agit pas tant d'un problème de santé publique que d'une question de sécurité nationale, ce qui représente une nouvelle orientation pour Fidji dans la mesure où elle appelle la participation du Cabinet du Premier ministre ainsi que du Ministère des affaires intérieures. Elle conclut son intervention en disant que la situation du VIH/SIDA continue de s'aggraver à Fidji, et qu'en l'absence d'une cure et d'un vaccin, l'éducation demeure l'arme principale de lutte contre cette maladie. Divers facteurs aggravent encore cette menace. Elle souligne l'importance de l'abstinence comme méthode préférentielle pour les personnes non mariées et les jeunes. Elle réaffirme par ailleurs l'engagement sans réserve du gouvernement des Îles Fidji à tous les échelons, du Premier ministre au Grand Conseil des chefs.

114. Le docteur Ninkana Moiya, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, présente la situation unique de son pays, s'agissant du VIH/SIDA. Il souligne que le SIDA est actuellement la principale cause de décès dans le service médical de l'hôpital principal (PMGH), et qu'on a constaté une forte augmentation du nombre de cas à compter de 1995. En mars 2003, quelque 7 036 cas avaient été répertoriés, et l'on estime à plus de 20 000 les séropositifs, avec quelque 100 nouveaux cas répertoriés chaque mois. Les hommes et les femmes sont touchés à égalité, les femmes dans une tranche d'âge plus jeune. Il explique la riposte sanitaire initiale de son pays avec la création du Conseil national de lutte contre le SIDA, en 1986, le développement d'un stock de sang sans risques, et l'adoption de la Loi nationale sur le SIDA en 1997. La Papouasie-Nouvelle-

Guinée est actuellement en train de mettre au point de nouveaux plans stratégiques nationaux, ainsi qu'une approche exhaustive plurisectorielle en vue de compléter les ripostes nationales et provinciales. Il souligne en particulier que les comités provinciaux de lutte contre le SIDA ont été établis et sont en cours d'intégration dans les conseils provinciaux, que le Conseil national de lutte contre le SIDA est le principal artisan de l'action nationale, que les organismes publics doivent avoir une politique active et positive et soutenir également les programmes provinciaux visant à mettre en œuvre des ripostes innovatrices et appropriées. Il souligne l'impact du VIH/SIDA sur les ménages, la population active et la croissance économique, qui se traduit par un accroissement des dépenses publiques. Il énumère un certain nombre de réalisations positives, y compris l'actuelle mise en œuvre d'une riposte plurisectorielle nationale, la réaction positive aux plans national et provincial, le fait que les bailleurs de fonds sont disposés à prêter leur concours, qu'une loi relative à la prévention du VIH/SIDA est en vigueur, que les politiques ont été adoptées, que l'on observe une excellente réponse des ONG et du secteur privé, et que l'on note l'engagement et la participation des syndicats et des entreprises privées. Il conclut son intervention en disant que les défis futurs comprennent, notamment, les campagnes de sensibilisation et l'engagement des dirigeants politiques au plus haut échelon, le renforcement de la riposte provinciale, ainsi que la négociation et la coordination avec les partenaires bailleurs de fonds.

115. La déléguée de la Polynésie française signale que l'une des caractéristiques de son pays intéressant le VIH/SIDA est l'échange constant de personnes entre l'extérieur et la Polynésie française. Elle dit que les autorités de son pays ont rapidement réagi après l'apparition des premiers cas de SIDA, et qu'elles disposent maintenant d'une solide connaissance de la situation. Leurs actions ont été mises en œuvre dans le contexte de la prise en charge des séropositifs, du respect de leurs droits et de la préservation de l'activité économique du pays. La maladie s'est stabilisée depuis 1995, et on n'observe plus qu'une dizaine de nouveaux cas par an, dont une large part sont des résidents temporaires. Elle fait remarquer que, sur les 235 cas de VIH détectés, 59 sont maintenant décédés et 83 ont quitté le pays. Aujourd'hui, sur les 90 cas de VIH en Polynésie française, 22 sont au stade du SIDA avéré. Elle précise que 40 % de tous les nouveaux cas sont des jeunes de moins de 30 ans, dont la majorité sont nés en Polynésie française. Elle dit que son pays a, dès le début, mis l'accent sur la surveillance afin de mieux orienter la politique de lutte contre cette maladie, et ce, avec d'excellents résultats. Elle indique encore qu'un dépistage est systématiquement proposé à toutes les futures mères ; sur les 5 000 futures mères testées, aucune découverte de séropositivité n'a été enregistrée au cours des trois dernières années. Elle précise que 9 000 tests volontaires de dépistage ont maintenant lieu chaque année dans des Centres de dépistage gratuits et anonymes, la déclaration de cas de séropositivité étant obligatoire. Elle fait observer que les autorités ont également mis l'accent sur les actions de prévention telles que l'information de rue la nuit, la distribution gratuite de préservatifs, à des endroits clés dans toutes les îles, et un nouveau programme financé par la France pour placer des distributeurs dans les écoles secondaires et les discothèques. Enfin, la Polynésie française a mis en place un nouveau programme d'éducation à la sexualité au sein des établissements secondaires, dispensé par des infirmières spécialisées qui mettent l'accent sur la protection. Elle note aussi les résultats positifs obtenus de la formation de personnes-relais dans le cadre des écoles. Elle explique que son pays a mis la priorité sur des consultations médicales spécialisées, que les patients ont tous accès à des traitements antirétroviraux et elle insiste sur le fait qu'un soutien social existe afin de ne pas exclure les séropositifs. Elle fait observer le rôle complémentaire joué par les ONG telles que l'Association « Agir contre le SIDA ». Elle conclut que, même si la situation s'améliore, il demeure impératif de rester vigilant et de maintenir la surveillance. Répondant à une question de la représentante de la Nouvelle-Zélande, elle indique que le programme de distributeurs de préservatifs a été financé par la France à hauteur d'un montant total de 5 millions de francs CFP.

116. Le Président lance les débats après avoir remercié les intervenants pour leurs présentations.

117. Le délégué des Îles Fidji remercie la CPS pour ses travaux sur le plan de la mobilisation du soutien des partenaires dans le développement et pour l'obtention d'un financement du Fonds mondial. Il exprime son appréciation, en particulier au Premier Directeur général adjoint, pour avoir coordonné l'élaboration d'une demande de financement pour la région océanienne, avec la précieuse assistance de l'OMS. Cette demande est maintenant considérée comme un modèle par le Fonds mondial. Il encourage le Secrétariat général à continuer à rechercher diverses sources de financement, tant au plan international que régional, les pays n'ayant pas les moyens de trouver ces capitaux à l'échelon national. Il se félicite du fait que l'ONUSIDA reprend maintenant ses activités dans la région. Il conclut son intervention que les pays peuvent tirer des leçons de l'expérience de la Polynésie française, en particulier sur la façon d'obtenir des données sur les cas non déclarés ainsi que sur la façon de mettre en œuvre des actions de surveillance et de riposte.

118. Le délégué de Kiribati dit que les membres ont maintenant une image plus complète de la situation du VIH/SIDA dans la région, et se félicite des renseignements fournis par les autres pays. Il indique que le Parlement de son pays est très favorable et très engagé dans la lutte contre cette maladie. Il fait observer que le taux de croissance enregistré dans la région met en relief la nécessité d'un effort plus concerté. Il lance par conséquent un appel à l'aide des bailleurs de fonds et des partenaires dans le développement pour qu'ils prêtent leur concours aux États et Territoires membres sur ces questions.

Sous-thème 4 : Les défis que pose la lutte contre les maladies infectieuses aux États et Territoires insulaires du Pacifique

119. Le Premier Directeur général adjoint résume les principaux thèmes abordés dans les exposés qui ont été présentés lors de la séance du matin :

- l'ampleur du problème du VIH/SIDA dans la région océanienne varie, mais l'incidence de cette maladie augmente dans la plupart des États et Territoires insulaires du Pacifique,
- la volonté politique est essentielle si l'on veut surmonter les difficultés que pose le VIH/SIDA ; or, le degré de détermination politique varie selon les pays de la région,
- il est essentiel que les instances des pays et les organisations régionales abordent cette question sous l'angle plurisectoriel,
- l'éducation en matière de VIH/SIDA est cruciale,
- les organisations, telles que la CPS, doivent veiller à intégrer le problème du VIH/SIDA à l'ensemble de ses programmes sectoriels.

Le Premier Directeur général adjoint fait aussi observer que plusieurs pays et organisations ont mis en chantier une stratégie régionale qu'ils présenteront à la prochaine réunion du Forum des îles du Pacifique, qui se tiendra en 2004. Il souligne l'importance de l'harmonisation des règles prescrites par les bailleurs de fonds et des partenariats, en appelant l'attention sur le projet régional de lutte contre le SIDA, mené de concert par la France, l'Australie et le Secrétariat général, et sur le projet PREPARE (Projet régional océanien pour le développement d'une réponse appropriée aux épidémies), qui est le fruit de la collaboration entre la France, la Nouvelle-Zélande et le Secrétariat général ; il fait également état de projets menés en association avec la CPS, l'OMS et différentes organisations des Nations Unies. L'intervenant explique qu'il s'agit d'accords de partenariat stratégique, qui permettent aux pays et aux organisations de centraliser les ressources afin de mieux s'occuper de la question. Il relève l'importance capitale de la mise en valeur des ressources humaines, et clos son intervention en appelant l'attention sur la demande du Premier Ministre de la République des Îles Fidji, selon laquelle la CPS et l'OMS doivent ouvrir la voie aux préparatifs du quatrième cycle de demandes de financement au Fonds mondial.

120. Le docteur Tuiketei, du Ministère fidjien de la santé, présente un exposé sur les défis que pose la lutte contre les maladies infectieuses aux États et Territoires insulaires du Pacifique. Elle explique que si un certain nombre de maladies transmissibles (telles que la polio ou la rougeole) sont maîtrisées à Fidji, de nouvelles maladies se font jour (dengue, VIH/SIDA, SRAS) et ne sont pas encore enrayerées. Elle mentionne les systèmes de surveillance et de notification, ainsi que le réseau de laboratoires, qui est déjà en place dans le pays, et met en avant les obstacles auxquels se heurtent les Îles Fidji dans la lutte contre les maladies transmissibles. Elle fait observer qu'il est parfois difficile dans certains États et Territoires insulaires du Pacifique d'obtenir un engagement de la part des responsables politiques, mais souligne que le Premier Ministre de son pays n'a cessé de se montrer résolu à régler le problème des maladies transmissibles et à atteindre les cibles fixées au titre des Objectifs de développement pour le Millénaire, et qu'il a alloué des fonds spécifiquement destinés à la lutte contre le VIH/SIDA et d'autres maladies infectieuses. Elle fait également référence aux fonds que son pays a reçus de ses partenaires dans le développement. Elle déclare que les maladies infectieuses font peser une menace importante sur le plan économique, entraînant un recul du tourisme et une perte de productivité économique. Elle fait également remarquer qu'il faut aussi examiner les maladies infectieuses dans leur rapport avec la mise en valeur de la ressource humaine, les catastrophes naturelles et la salubrité de l'environnement. Elle clôt son intervention en réaffirmant l'importance de l'engagement politique et des efforts concertés que doivent mener l'ensemble des parties prenantes, et soulignant à nouveau l'importance de la collaboration et de la contribution que le ROSSP peut apporter au renforcement de la surveillance de la santé publique dans la région.

Sous-thème 5 : Quelle est la voie à suivre désormais ?

121. Le Premier Directeur général adjoint présente les membres du bureau et fait un exposé, au nom du Doyen de l'École de médecine de Fidji, le docteur Wame Baravilala, qui n'a pu assister à la séance du matin. Il indique que l'École de médecine de Fidji propose plusieurs cursus et programmes d'études sur les maladies infectieuses, vues sous divers angles et décerne des certificats et des diplômes. Les disciplines traitées sont les suivantes :

- Salubrité de l'environnement
- Technologie des laboratoires médicaux
- Médecine
- Pharmacie
- Santé publique

Il mentionne aussi l'enseignement de la médecine dispensé par l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée et la formation de personnel infirmier dispensée dans la plupart des États et Territoires insulaires du Pacifique.

122. Le Vice-secrétaire général du Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique, M. Iosefa Maiava, prononce un exposé sur les moyens dont dispose le Secrétariat général du Forum pour relever les défis qui se posent dans le secteur social. Il estime que les coûts de l'inaction face aux maladies à potentiel épidémique ne sont pas suffisamment pris en compte ou bien évalués à l'échelon des responsables de nombreux États et Territoires insulaires du Pacifique. Il fait référence au problème du SRAS et au fait que les responsables politiques de nombreux pays ont effectivement réagi rapidement, en partie parce qu'ils se rendaient compte que le SRAS risquait de paralyser leur économie. Il dit que cela montre bien que les responsables politiques devraient être sensibilisés aux implications économiques des flambées épidémiques de maladies infectieuses. Il parle de la course aux ressources à laquelle se livrent les différents secteurs, et souligne le fait que les secteurs de la santé continuent de souffrir d'une pénurie de ressources. Il estime que la situation sanitaire, extrêmement complexe dans la plupart des États et Territoires insulaires (confrontés à des maladies non transmissibles et à des maladies transmissibles), ne fait que compliquer les problèmes découlant du manque de ressources financières. Il indique aussi que, du fait que les retombées positives se font sentir à long terme en matière sanitaire, il est difficile aux responsables politiques de consacrer des ressources importantes à ces questions. Se référant aux remarques formulées par le Premier Ministre des Îles Fidji, qui a déclaré que les maladies infectieuses constituent une question de sécurité à l'échelle de la région, il dit que ce point de vue est partagé par les responsables de la région, s'exprimant dans le cadre du Forum des îles du Pacifique. Il rappelle que les dirigeants du Forum ont manifesté un réel engagement face au VIH/SIDA en réclamant l'élaboration d'une stratégie régionale de lutte contre le VIH/SIDA, coordonnée par la CPS, et qui sera présentée lors de leur conférence de 2004. Il estime que cet engagement à haut niveau de la part des responsables politiques de la région, a contribué à l'obtention d'une subvention au titre du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Il souligne la nécessité d'inclure d'autres maladies, en particulier les maladies non transmissibles, dans les Objectifs de développement pour le Millénaire applicables à la région ; en effet, si cela n'est pas fait, certains pays de la région ne pourront pas bénéficier du soutien financier dont ils ont besoin pour lutter contre ces menaces pour la santé. Il souligne également qu'il importe de faire en sorte que les réformes économiques ne soulèvent pas à leur tour de problèmes dans divers secteurs sociaux. Il évoque la nécessité de renforcer l'engagement politique face aux maladies infectieuses, et de faciliter la compréhension du contexte international (Objectifs de développement pour le Millénaire, règles du commerce international, etc.) par les pays de la région du Pacifique.

123. La Vice-Ministre des affaires étrangères et du commerce (Aide publique au développement) de Nouvelle-Zélande, Mme Marian Hobbs, fait remarquer que la Nouvelle-Zélande, pays océanien dont les habitants ont parfois une famille disséminée dans d'autres pays du Pacifique, est, elle aussi, confrontée aux menaces que font peser les maladies infectieuses. Elle donne aux délégués son point de vue de femme politique (qui n'est pas le même que celui d'un fonctionnaire ou d'un expert). Elle souligne que, pour être réélus, les responsables politiques doivent être appréciés, et ils veulent donc pouvoir dire des choses rassurantes. Elle dit qu'il est difficile, pour des hommes politiques, de faire preuve de leadership lorsqu'une communauté ne veut pas entendre un message ; elle en cite pour preuve l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Elle démontre que le SRAS n'a pas de connotations morales ni politiques, contrairement à d'autres maladies. Elle souligne que les hommes politiques sont souvent des polyvalents, ce qui est son cas

puisqu'elle est chargée de plusieurs portefeuilles. Ce ne sont pas des experts d'un domaine particulier ; il faut les éduquer et les persuader de l'importance des problèmes, à la lumière des conflits de priorités quand il s'agit de financement. Elle remarque qu'il est difficile, pour des hommes politiques, d'allouer des fonds à des programmes avant que la population, dans son ensemble, ne perçoive le problème — une flambée épidémique, par exemple. Elle conclut son exposé en encourageant les pays à adopter une stratégie régionale susceptible d'aider les responsables politiques à justifier l'octroi de fonds à des organisations d'aide au développement.

124. M. Jim Lloyd, membre de la Chambre des Représentants du Parlement australien, se dit troublé par le tableau brossé par les experts, et explique que l'épidémie de VIH/SIDA en Papouasie-Nouvelle-Guinée préoccupe grandement l'Australie. Il remarque toutefois que l'incidence relativement faible de la maladie dans les autres pays océaniques donne à ces derniers la possibilité de traiter le problème avant qu'il n'atteigne des proportions critiques. Il indique que l'Australie apporte son concours financier à la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour aider celle-ci à lutter contre ce problème, mais souligne que l'éducation constitue une part importante de la riposte, et qu'elle peut être mise en œuvre avec un minimum de fonds. Il convient que la volonté politique doit exister et que les responsables de communautés (en particulier de communautés ecclésiastiques) doivent manifester leur soutien. Il fait observer que le VIH/SIDA affecte en particulier les jeunes et les enfants, et qu'il s'agit là d'une question importante de sécurité, ces tranches d'âge représentant l'avenir des nations océaniques. Il rappelle que la lutte de l'Australie contre le VIH/SIDA a été couronnée de succès, mais que son pays ne pourra jamais cesser de travailler sur ce problème. Le succès remporté à ce jour par la Polynésie française est également très encourageant pour d'autres pays océaniques. L'Australie, dit-il, fait son possible pour aider les pays de la région à lutter contre le VIH/SIDA et prend acte de la subvention octroyée par l'Australie à la CPS et du montant de 12 500 000 dollars australiens alloué au projet régional océanique de lutte contre le VIH/SIDA, qui permettra de consolider les progrès déjà accomplis auparavant. Il se réfère également au poste de coordonnateur du programme régional de l'ONUSIDA, financé conjointement par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il convient qu'une approche régionale devrait être définie, avec le concours des deux pays et d'ONG, en vue de la mise en œuvre de plans stratégiques régionaux.

125. Le Directeur par intérim de l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie, Mme Eliane Chungue, présente le rôle de l'Institut Pasteur au sein du ROSSP. Elle explique qu'avec l'Institut Pasteur à Paris, l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie fait partie d'un Réseau international des Instituts Pasteur comprenant 23 instituts disséminés dans le monde. La philosophie et la politique scientifiques du Réseau international des Instituts Pasteur visent à répondre à des missions de santé publique, de recherche et de formation utiles aux niveaux local, régional et international dans un esprit de solidarité scientifique. En tant que membre associé du ROSSP, membre EpiNet de la Nouvelle-Calédonie et membre de LabNet, elle ajoute que l'Institut Pasteur est en mesure d'offrir des connaissances scientifiques spécialisées dans la région océanique. Outre le rôle régional de laboratoire de niveau 2, elle déclare que l'Institut Pasteur joue le rôle de laboratoire de niveau 3 au sein de LabNet et pourrait aller plus loin que le diagnostic de base à savoir : i) de faire de la surveillance microbiologique avec une caractérisation plus poussée des agents pathogènes en circulation ; ii) surveiller l'émergence de pharmacorésistance, donc servir de référence pour la CPS. Il peut s'agir de sérotypage, de génotypage, d'identification de phénomènes nouveaux tels la résistance aux anti-infectieux, l'antibiorésistance. Elle dit que, même une fois une maladie endiguée, il est nécessaire de mener les travaux de recherche pour veiller à ce que cette maladie ne refasse pas surface. Elle ajoute que l'Institut Pasteur peut aider à la formation de techniciens de laboratoires par des stages ou des ateliers de formation tout comme elle appuiera les objectifs de LabNet qui sont d'accompagner les laboratoires des pays du Pacifique au niveau L1 ou L2. L'Institut Pasteur n'est pas un bailleur de fonds au sens strict du terme mais peut et souhaite par la communauté scientifique qu'il représente, apporter son soutien car il a un rôle local, régional et international à jouer.

DISCUSSION

126. Le délégué des Samoa américaines félicite les intervenants pour leurs exposés bien préparés, et indique qu'ils ont jeté de la lumière sur de nombreux problèmes et fourni de précieux renseignements intéressant l'ensemble des États et Territoires de la région. Il note qu'il importe d'agir conjointement et de ne pas laisser une question spécifique détourner l'attention des activités de la CPS. Il se félicite d'apprendre que les États et Territoires insulaires océaniques considèrent les maladies comme une question de sécurité

nationale. Il invite instamment la CPS d'adopter une approche régionale non fragmentée à la résolution de ces problèmes, puisque ceux-ci se répercutent sur l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques, et que l'objectif ultime devrait être d'éliminer le SIDA de toute la région. Il fait remarquer que la CPS est bien outillée pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies dans le cadre d'une action globale coordonnée. Il suggère qu'il devrait y avoir un laboratoire régional, semblable au Centre de lutte contre la maladie, répondant aux besoins de tous les États et Territoires de manière égale. Il laisse entendre qu'il est nécessaire de canaliser le financement nécessaire à la création d'un laboratoire de niveau 3 par l'entremise de la CPS. Il indique que la CPS devrait mettre sur pied une équipe d'intervention rapide dans la région.

127. Le Premier Directeur général adjoint présente un résumé du débat d'experts. Il souligne tout d'abord que les États et Territoires insulaires océaniques doivent concerter leurs efforts dès maintenant. Il observe que le Pacifique est une région du monde dans laquelle la tendance à l'accroissement des infections peut être stoppée et même renversée, mais que cela dépend d'un engagement politique de haut niveau et de l'harmonisation des règles prescrites par les bailleurs de fonds. À cet égard, il exprime sa gratitude pour les projets financés par les bailleurs de fonds présents à la Conférence. Il ajoute que le VIH/SIDA n'est pas uniquement un problème de santé, mais une question de sécurité nationale.

128. Au nom des délégués, le Président remercie le Secrétariat général pour l'excellente présentation des exposés et des débats d'experts.

129. La Conférence adopte la déclaration suivante :

« LA RIPOSTE DES PAYS OCÉANIENS AUX MALADIES INFECTIEUSES »

La Conférence note, en ce qui concerne les maladies infectieuses sévissant dans la région, que :

- Les maladies infectieuses continuent d'être à l'origine de mauvais états de santé et de décès.
- Les maladies comme le choléra, la typhoïde, le paludisme, la dengue, la grippe, la tuberculose, la leptospirose et le VIH/SIDA, sont présentes dans la région tout entière.
- De nouvelles maladies infectieuses continuent d'apparaître, comme en témoigne la flambée épidémique récente de SRAS.
- Les maladies infectieuses continueront de contribuer à alourdir de façon notable le poids de la morbidité dans un avenir proche.
- L'augmentation des maladies non transmissibles rendra également les peuples océaniques plus vulnérables à un certain nombre de maladies infectieuses.

La Conférence reconnaît, en ce qui concerne la prise de mesures efficaces contre les maladies infectieuses, que :

- Il est essentiel d'assurer la capacité d'intervention et la planification, la surveillance de la santé publique, l'étude des flambées épidémiques et des cas et la riposte correspondante, ainsi que la prévention à l'aide d'activités de promotion de la santé, de salubrité de l'environnement et de programmes de vaccination.
- Il est particulièrement important d'établir des partenariats solides entre les États et Territoires insulaires du Pacifique, les organisations régionales et les bailleurs de fonds, et entre les pouvoirs publics de ces États et Territoires, les organisations non gouvernementales, le secteur privé et les populations locales.
- Le Réseau océanien de surveillance de la santé publique et le projet régional mené au titre du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme sont d'excellents exemples de partenariats.

La Conférence note, pour ce qui est en particulier du VIH/SIDA, que :

- Le VIH/SIDA se propage dans de nombreux États et Territoires insulaires du Pacifique et revêt déjà l'ampleur d'une épidémie en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- La volonté politique, l'engagement et l'autorité sont essentiels si l'on veut relever le défi que pose le VIH/SIDA dans les pays océaniques, et empêcher que ce syndrome ne devienne une épidémie à l'échelon régional.

- La région du Pacifique est probablement la seule du monde, à l'heure actuelle, qui ait une véritable chance d'atteindre l'objectif que constituent la stabilisation et le renversement définitif de la tendance à la propagation des infections par le SIDA.

La Conférence reconnaît que, pour atteindre cet objectif, il faut réunir les conditions suivantes :

- L'existence d'une volonté politique au plus haut niveau et l'engagement, aux échelons national et régional, de conduire la lutte contre le VIH/SIDA.
- La reconnaissance du fait que le VIH/SIDA n'est pas seulement un problème de santé (puisqu'il revêt des dimensions sociales, culturelles, économiques et politiques manifestes).
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une vaste stratégie régionale intégrée de lutte contre le VIH/SIDA et les IST, « fondée sur une approche coordonnée de toutes les parties prenantes visant à relever le défi du VIH/SIDA dans la région ».
- La mobilisation de ressources financières et autres grâce à des projets menés en partenariat par les bailleurs de fonds, tels que les projets franco-australiens et franco-néo-zélandais de lutte contre le VIH/SIDA et de surveillance des maladies.

En ce qui concerne la riposte des États et Territoires insulaires du Pacifique à l'aube du XXI^e siècle, la Conférence souscrit aux conclusions ci-après.

1. *Pour ce qui est du rôle du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique dans la surveillance des maladies infectieuses et la lutte contre celles-ci, la Conférence convient ce qui suit :*

- La surveillance de maladies infectieuses et la lutte contre celles-ci sont au cœur des activités du Département Santé publique de la CPS, et la CPS apporte déjà un soutien actif aux États et Territoires insulaires du Pacifique dans des domaines tels que la surveillance et la prévention du VIH/SIDA et d'autres infections sexuellement transmissibles, la coordination de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie régionale de lutte contre le VIH/SIDA et les IST, la lutte contre la tuberculose et la surveillance et la lutte contre les grandes épidémies et d'autres maladies infectieuses, principalement au moyen du ROSSP. La CPS doit continuer à trouver les moyens de renforcer le soutien qu'elle est déjà en mesure d'apporter aux pays océaniques dans ce domaine.
- La CPS doit continuer d'appuyer activement le ROSSP, en particulier à travers son rôle permanent de point de contact du Groupe de coordination de ce réseau.
- La CPS doit s'employer avec les membres du ROSSP à accroître progressivement le nombre des maladies dont s'occupe le Réseau. En particulier, la CPS devrait intégrer la surveillance du VIH et d'autres IST dans les activités du Réseau.
- La CPS doit aider les États et Territoires membres, là où le besoin s'en fait sentir, en formant le personnel sanitaire à surveiller et à combattre les maladies infectieuses.
- La CPS doit renforcer le soutien technique offert aux États et Territoires insulaires du Pacifique dans le domaine de la prévention des maladies infectieuses, en mettant en place des activités en salubrité de l'environnement et en promotion de la santé, notamment.
- La CPS doit chercher à intégrer la sensibilisation aux problèmes de santé et à ses incidences potentielles sur la santé dans l'ensemble de ses activités menées au titre des programmes.
- La CPS doit veiller à ce que la Stratégie régionale de lutte contre le VIH/SIDA et les IST soit examinée et remaniée dans les délais voulus, afin de la soumettre à l'examen du Forum des îles du Pacifique, qui se réunira en 2004.

2. *S'agissant de la coordination régionale de la surveillance des maladies infectieuses et de la lutte contre ces maladies, la Conférence :*

- reconnaît qu'un grand nombre d'organisations régionales prennent une part active dans ce domaine, en particulier au regard du VIH/SIDA ;
- note que la réunion de coordination régionale sur le VIH/SIDA, organisée par la CPS en octobre 2003, a recommandé la nécessité d'améliorer la coordination des activités liées au VIH/SIDA, et de charger principalement la CPS (pour ce qui est des États et Territoires insulaires du Pacifique, des organisations non gouvernementales et des organisations régionales n'appartenant pas au système des Nations Unies) et l'ONUSIDA (pour ce qui est des organisations appartenant au système des Nations Unies) d'assurer cette coordination ;
- convient que la CPS doit remplir ce rôle de coordination des activités relatives au VIH/SIDA ;

- recommande que, pour les autres maladies infectieuses, le ROSSP et les programmes régionaux de lutte contre la tuberculose continuent, le cas échéant, d'examiner et de coordonner de façon informelle les activités dans ce domaine.

3. *Pour ce qui est des États et Territoires membres, la Conférence :*

- note que la responsabilité de la surveillance des maladies infectieuses et de la lutte contre celles-ci incombe aux pouvoirs publics et aux administrations des États et Territoires concernés ;
- convient qu'il est essentiel de veiller à ce que les activités menées à l'échelon national soient efficaces, si l'on veut protéger au mieux la santé des peuples océaniques ;
- convient qu'il est essentiel, pour lutter efficacement contre les épidémies, de mettre en commun l'information sur la santé publique au sein des États et Territoires océaniques et entre ces États et Territoires, par l'intermédiaire du ROSSP, et ce, dès les tout premiers moments de l'apparition d'épidémies possibles ;
- recommande que les États et Territoires insulaires continuent à participer activement au ROSSP en tant que partenaires ;
- recommande que les États et Territoires insulaires du Pacifique s'efforcent de mieux aborder les questions de santé publique sous l'angle multisectoriel, en prenant en compte la lutte contre les maladies et la prévention ;
- recommande en outre que les États et Territoires insulaires du Pacifique, avec l'appui des bailleurs de fonds et des organisations régionales, s'attachent à mettre en place un personnel dévoué et stable en lui offrant des perspectives de carrière appropriées ;
- recommande de surcroît que les États et Territoires insulaires du Pacifique prennent activement en main la prévention du VIH/SIDA, notamment en élaborant et/ou en mettant en œuvre des plans à l'échelon national, et en recourant aux moyens mis à disposition dans le cadre des nouveaux projets régionaux ;
- recommande en outre que les États et Territoires insulaires du Pacifique explorent et exploitent les possibilités qui s'offrent à eux de prévenir d'autres maladies infectieuses prioritaires, par le biais d'actions menées en faveur de la salubrité de l'environnement, de la promotion de la santé et de campagnes de vaccination, par exemple.

4. *Pour ce qui est du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (FMSTP), la Conférence :*

- se félicite du rôle joué par le Bureau régional de l'OMS pour le Pacifique occidental et par la CPS, qui ont contribué à l'acceptation de la demande de financement présentée par onze pays insulaires océaniques lors du deuxième cycle de négociation du FMSTP ;
- donne son aval à la décision prise par le projet régional océanien coordonné à l'échelon plurinationnel, financé par le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, visant à faciliter la participation de l'Océanie au quatrième cycle de négociations du FMSTP ;
- approuve également la décision prise dans le cadre du projet régional océanien coordonné à l'échelon plurinationnel d'inclure dans sa nouvelle demande de financement d'autres États et Territoires insulaires intéressés et répondant aux critères d'éligibilité du FMSTP ;
- sollicite l'assistance de la CPS et de l'OMS en vue de faciliter la présentation d'une demande régionale dans le cadre du quatrième cycle de négociations du FMSTP.

5. *Pour ce qui est de l'importance d'un engagement, au plus haut niveau politique, en faveur de la lutte contre le VIH/SIDA, la Conférence :*

- prend note de l'importance attachée, dans la Déclaration de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, à la nécessité d'un engagement politique au plus haut niveau de responsabilité, en faveur de la lutte nationale contre le VIH/SIDA ;
- prend également acte du fait que, dans pratiquement tous les pays africains, par exemple, les chefs d'État et de gouvernement sont eux-mêmes à l'avant-garde de la lutte dans leur pays respectif ;
- note en outre que l'engagement politique et la conduite de cette lutte commencent tout juste à se dessiner dans certains États et Territoires insulaires du Pacifique ;
- reconnaît qu'il est urgent que les responsables politiques portent leur attention sur cette action et s'engagent dans la lutte, au vu de l'augmentation rapide des cas de VIH/SIDA dans plusieurs États et Territoires insulaires du Pacifique ;

- convient de préconiser un engagement politique plus fort et la mobilisation des responsables à l'échelon national, afin de faire en sorte que la ressource la plus précieuse des îles du Pacifique, leur population, soit mieux informée des risques de VIH/SIDA et se protège mieux.

6. *Pour ce qui est de la préparation à la riposte contre des épidémies futures de maladies infectieuses, la Conférence :*

- convient qu'une préparation adéquate à d'éventuelles flambées épidémiques est la condition essentielle à une riposte prompt et efficace de santé publique ;
- recommande aux États et Territoires insulaires du Pacifique de veiller davantage à la préparation, qui recouvre l'élaboration et l'adoption de plans nationaux d'orientation des ripostes futures à des flambées épidémiques de maladies transmissibles ciblées en priorité, la réactualisation périodique de ces plans, sur la base d'exercices périodiques, et l'identification des ressources nécessaires qui pourraient être sollicitées rapidement ;
- recommande également que la CPS apporte un appui technique complémentaire aux États et Territoires insulaires du Pacifique, afin que ceux-ci renforcent leurs activités dans ce domaine et que, au travers du ROSSP, ils organisent des exercices régionaux périodiques visant à mettre à l'épreuve leur degré de préparation ;
- recommande aussi à la CPS de collaborer avec les bailleurs de fonds et les États et Territoires insulaires du Pacifique afin de mettre en place un mécanisme de financement souple, tel qu'un fonds renouvelable, à l'appui d'une riposte rapide aux flambées de maladies ciblées en priorité.

7. *Pour ce qui est de l'importance des cadres juridiques et stratégiques de lutte efficace contre les maladies infectieuses dans le Pacifique, la Conférence :*

- reconnaît qu'une législation moderne et souple en matière de santé publique, accompagnée de cadres stratégiques, facilite grandement l'action de santé publique menée à l'échelon national, y compris la lutte contre les maladies infectieuses émergentes ou ciblées en priorité ;
- recommande que les États et Territoires insulaires du Pacifique révisent et, au besoin, s'efforcent de réactualiser leurs cadres législatifs et stratégiques pertinents, et qu'ils appliquent la législation ;
- recommande également que la CPS apporte son soutien technique aux États et Territoires insulaires du Pacifique qui sollicitent son assistance à cet effet.

8. *Pour ce qui est de la contribution des partenaires dans le développement et des bailleurs de fonds à la surveillance et à la lutte contre les maladies infectieuses dans le Pacifique, la Conférence :*

- remercie les bailleurs de fonds pour les contributions importantes qu'ils apportent à ces activités dans les États et Territoires insulaires du Pacifique, par le biais de leurs programmes bilatéraux, régionaux ou multilatéraux ;
- se félicite du nouveau projet franco-néo-zélandais de surveillance des maladies infectieuses, et du nouveau projet franco-australien de lutte contre le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles ;
- convient que le soutien, offert par les bailleurs de fonds, en faveur de la surveillance et de la lutte contre les maladies infectieuses, doit être maintenu à moyen terme.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR – ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CPS

130. Le Président fait savoir que la Conférence a discuté à huis-clos de la recommandation formulée par le CRGA réuni en sa trente-troisième session concernant la demande de renouvellement de contrat du Directeur général en exercice, Mme Lourdes Pangelinan. Cette dernière souhaite être reconduite dans ses fonctions pour un troisième et dernier mandat de deux ans, à compter du 6 janvier 2004.

131. Il indique qu'après un examen minutieux de l'évaluation des résultats obtenus par Mme Pangelinan dans le cadre de ses fonctions au cours des deux dernières années, et prenant acte de l'excellente qualité des services assurés par la CPS à la région, le CRGA a décidé à l'unanimité de recommander à la Conférence de lui accorder un dernier contrat de deux ans.

132. Le Président fait observer que lors de sa séance à huis-clos, la Conférence a appuyé sans réserve la recommandation du CRGA, et a profité de l'occasion pour exprimer toute la confiance qu'elle place en Mme Pangelinan et en sa capacité de maintenir l'Organisation dans la bonne voie.

133. Lors de sa séance à huis-clos, la Conférence a également convenu d'adresser à Mme Pangelinan une lettre de félicitations pour son leadership et sa direction éclairée, ainsi que pour l'excellente qualité des résultats qu'elle a obtenus dans l'exercice de ses fonctions au cours des dernières années.

134. Au nom de la Conférence, le Président félicite Mme Pangelinan pour sa reconduction au poste de Directeur général.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR – CONFÉRENCE DE 2005

135. Les délégués accueillent favorablement l'offre du délégué de Palau que la quatrième Conférence de la Communauté du Pacifique ait lieu dans son pays en 2005. La présidence sera assurée par Palau, et la vice-présidence par les Îles Cook.

DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS

136. La version intégrale des déclarations remises au Secrétariat général sera annexée au rapport final.

137. Le délégué de la Corée du Sud félicite le Président pour son leadership et rend hommage à la CPS pour les excellentes dispositions prises en vue de la Conférence. Présente en tant qu'observateur depuis 1982, la Corée du Sud accorde une grande importance à la coopération régionale et a la ferme intention de resserrer encore plus ses liens avec la Communauté du Pacifique. En 2003, elle a accordé 50 000 dollars des États-Unis d'Amérique pour faciliter la préparation de documents thématiques pour la neuvième Conférence sur la condition féminine, et l'organisation d'une conférence ministérielle par le Bureau des femmes du Pacifique de la CPS en vue d'évaluer les progrès réalisés quant à l'élaboration du programme d'action de Pékin et aux travaux prévus dans ce dossier.

138. Le délégué de Taiwan distribue des copies de sa déclaration dans laquelle il réitère l'attachement de son pays à la promotion, au soutien et au renforcement du progrès économique, de la compréhension mutuelle, de la collaboration et de l'établissement de relations amicales entre les pays et les peuples de la région, tant par la voie d'accords bilatéraux que par l'entremise de diverses organisations régionales. Pour l'exercice 2004, Taiwan a accordé 245 000 dollars des États-Unis d'Amérique à la Communauté du Pacifique pour financer neuf projets.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTIONS DIVERSES

139. Les délégués conviennent qu'il n'y a pas d'autre question à débattre.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR – ADOPTION DU RAPPORT

140. La Conférence adopte le rapport tel que modifié.

REMARQUES DE CLÔTURE

141. Le délégué de l'Australie, au nom de tous les membres, remercie le Président de son leadership et de ses bons conseils qui ont permis à la Conférence de répondre aux attentes des États et Territoires membres. Cet hommage est applaudi par les délégués.

142. Le délégué de la France remercie chaleureusement le Secrétariat général pour l'excellente qualité des services de conférence, notamment en ce qui concerne les services de traduction et d'interprétation, et la production du rapport dans les deux langues officielles.

143. Le Directeur général remercie personnellement tous les membres pour la confiance qu'ils lui ont témoignée. Elle rend hommage à son personnel, en indiquant qu'elle est fière d'appartenir à la CPS et du travail accompli par celle-ci au service de la région, en particulier à une époque où il se passe tant de choses formidables au sein de l'Organisation.

144. Le délégué des États fédérés de Micronésie, en parlant au nom des délégués, fait remarquer que la Conférence a été couronnée de succès et qu'elle a atteint ses objectifs dans l'esprit de collaboration qui caractérise la région océanienne. Il note que tous les membres peuvent en être fiers. Il souligne les points à l'ordre du jour qui jouent un rôle crucial dans le travail de l'Organisation et dans sa capacité d'offrir des services aux États et Territoires membres, et qui ont été abordés avec succès par la Conférence, tels que l'harmonisation des règles prescrites par les bailleurs de fonds, l'harmonisation des conditions de rémunération au sein du CORP, le budget et l'évaluation du Directeur général. Au nom de son pays, il adresse de sincères félicitations à Mme Lourdes Pangelinan pour sa reconduction au poste de Directeur général. Il lui assure le soutien continu de la Conférence en vue de répondre aux besoins des États et Territoires insulaires et lui exprime sa gratitude pour son excellent rôle de direction à la tête du Secrétariat général. Il se félicite des délibérations de la Conférence concernant la menace grandissante que représente le VIH/SIDA dans la région ainsi que des mesures envisagées pour y faire face, compte tenu des répercussions à long terme des maladies infectieuses sur la population. Au nom des délégués, il remercie les conférenciers invités pour leurs exposés utiles et informatifs. Il exprime sa gratitude au Président pour son habile exercice de l'autorité et souligne les précieuses contributions de l'ensemble des membres. Il témoigne sa reconnaissance au CRGA pour son excellent travail et remercie tout particulièrement le Président de la trente-troisième session. Il remercie le personnel du Secrétariat général et les observateurs présents. Pour conclure, il félicite le gouvernement des Îles Fidji pour les excellentes dispositions prises en ce qui concerne l'organisation de la réunion et notamment pour l'accueil chaleureux réservé à tous les délégués. Au nom des délégués, il remercie officiellement le Premier Ministre des Îles Fidji d'avoir présidé à l'ouverture de la réunion, et exprime sa gratitude au personnel local et aux agents de liaison pour avoir rendu son séjour agréable et enrichissant. Il souhaite à tous un voyage de retour sans incident.

145. Le Président remercie les membres de leur soutien et d'avoir contribué à la réussite de la Conférence. Il exprime sa gratitude au Secrétariat général pour l'excellence de l'organisation de la Conférence, en soulignant tout particulièrement le travail effectué par le personnel du Secrétariat général. À tous les membres, il souhaite un bon voyage de retour.

146. Le Premier Directeur général adjoint prononce la prière de clôture.

**MÉTHODE DE CALCUL DES CONTRIBUTIONS STATUTAIRE
APPROUVÉE PAR LES ÉTATS ET TERRITOIRES INSULAIRES MEMBRES
ET LES PAYS MEMBRES FONDATEURS
POUR 2004-2006**

La Conférence est convenue de conserver la méthode de calcul appliquée actuellement aux contributions statutaires, les pays insulaires versant 9,4 % des contributions totales et les pays membres fondateurs 90,6 %.

La Conférence a approuvé la formule de calcul suivante des contributions statutaires des pays membres insulaires pour les trois années à venir, et remercie les membres insulaires d'avoir donné leur accord, en particulier ceux qui ont accepté une hausse de leurs contributions statutaires en témoignage de leur esprit de solidarité avec l'Océanie.

Membres insulaires	Contribution actuelle		Contribution proposée		Variation
1^{ère} catégorie	%	UCOM	%	UCOM	UCOM
Polynésie française	0,6816	52 121	0,7762	59 353	7 232
Nouvelle-Calédonie	0,6816	52 121	0,7762	59 353	7 232
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0,6816	52 121	0,7762	59 353	7 232
Îles Fidji	0,6816	52 121	0,7762	59 353	7 232
Guam	0,6816	52 121	Passé à la 2 ^e catégorie		
2^e catégorie					
Guam			0,3547	27 124	- 24 997
Îles Mariannes du Nord	0,3547	27 124	0,3547	27 124	-
Samoa américaines	0,3547	27 124	0,3547	27 124	-
États fédérés de Micronésie	0,3547	27 124	0,3547	27 124	-
Îles Salomon	0,3547	27 124	Passé à la 3 ^e catégorie		
3^e catégorie					
Îles Salomon	-	-	0,3033	23 193	- 3 931
Palau	0,3033	23 193	0,3033	23 193	-
Samoa	0,3033	23 193	0,3033	23 193	-
Îles Marshall	0,3033	23 193	0,3033	23 193	-
Vanuatu	0,3033	23 193	0,3033	23 193	-
Kiribati	0,3033	23 193	0,3033	23 193	-
Tonga	0,3033	23 193	0,3033	23 193	-
Nauru	0,3033	23 193	Passé à la 4 ^e catégorie		
Îles Cook			0,3033	23 193	+ 4 282
Membres insulaires	Contribution actuelle		Contribution proposée		Variation
4^e catégorie					
Îles Cook	0,2473	18 911	Passé à la 3 ^e catégorie		
Nauru	-	-	0,2473	18 911	- 4 282
Wallis et Futuna	0,2473	18 911	0,2473	18 911	-
Tuvalu	0,2473	18 911	0,2473	18 911	-
Niue	0,2473	18 911	0,2473	18 911	-
Tokelau	0,2473	18 911	0,2473	18 911	-
Pitcairn	0,2473	18 911	0,2473	18 911	-
Sous-total	8,4337	644 918	8,4337	644 918	
Subvention spéciale des pays hôtes					
Nouvelle-Calédonie	0,5732	43 828	0,5732	43 828	-
Îles Fidji	0,3932	30 064	0,3932	30 064	-
Sous-total	0,9663	73 892	0,9663	73 892	-
Total États et territoires insulaires	9,4	718 810	9,4	718 810	-

La Conférence a pris acte de la décision des cinq pays membres fondateurs (bailleurs de fonds) de maintenir le pourcentage de répartition en vigueur pour les exercices 2004, 2005 et 2006. Cette décision devra être à nouveau négociée à la prochaine session du CRGA si la composition des membres bailleurs de fonds devait changer dans l'intervalle.

	%	UCOM
Australie	30,5940	2 339 507
France	18,1130	1 385 088
Nouvelle-Zélande	17,9250	1 370 712
États-Unis d'Amérique	17,9680	1 374 000
Royaume-Uni	6,0000	458 816
Total	90,6	6 928 123

DÉCLARATIONS DES OBSERVATEURS**RÉPUBLIQUE DE CORÉE**

Monsieur le Président,
Madame le Directeur général,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de prononcer ces quelques mots au nom de la République de Corée.

Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter d'avoir habilement dirigé les débats de cette importante conférence. De plus, j'aimerais rendre hommage au Secrétariat de la Communauté du Pacifique pour l'excellente organisation de cette conférence.

La Corée participe à ce forum depuis qu'elle a obtenu le statut d'observateur auprès de la CPS en 1982, et elle accorde une grande importance à la coopération régionale avec les États et Territoires membres de la Communauté du Pacifique. La participation de la Corée témoigne de sa ferme intention de resserrer et d'étendre les liens de coopération qui existent entre les États et Territoires membres de la Communauté.

À cet égard, la Corée continue d'apporter un concours financier et matériel à la Communauté du Pacifique en affectant 180 000 dollars des États-Unis d'Amérique au développement des secteurs de la pêche, du kava et de l'exploitation forestière. Ce montant comprend une contribution de 50 000 dollars versée l'an dernier pour un projet de marquage de thon obèse.

Cette année, je suis heureux d'annoncer que la Corée a également l'honneur d'accorder 50 000 dollars des États-Unis d'Amérique à la Communauté du Pacifique pour financer la rédaction de documents thématiques destinés à être présentés, au nom du Bureau des femmes du Pacifique, à la neuvième Conférence régionale sur la condition féminine et à la deuxième Conférence des Ministres de la condition féminine.

Grâce à cette subvention, le Bureau des femmes du Pacifique pourra entreprendre les recherches et les analyses nécessaires à la rédaction de ces documents, afin de faire un état des lieux en matière de condition féminine, d'évaluer les progrès réalisés depuis l'adoption de la Plate-forme d'action de Pékin et de déterminer le chemin à parcourir pour atteindre les objectifs qui ont été fixés.

En ayant l'assurance que ces fonds seront utilisés à bon escient, je tiens à adresser mes meilleurs vœux de succès au Bureau des femmes du Pacifique pour la réalisation de ce projet.

Merci beaucoup. Vinaka vaka levu et kam sa hamnida... de ma part et au nom de la République de Corée.

TAIWAN

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués,
Madame le Directeur général du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de Taiwan, je tiens à présenter mes chaleureuses salutations à tous les délégués et remercier le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique de m'avoir invité à participer à la trente-troisième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations et à la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique.

Je souhaite également réitérer l'engagement de Taiwan à promouvoir, renforcer et soutenir le progrès économique, la compréhension mutuelle, la collaboration et l'établissement de relations amicales entre les pays et les peuples de cette région, tant par la voie d'accords bilatéraux que par l'entremise de diverses organisations régionales.

Depuis maintenant dix ans, sous les auspices de la Conférence des partenaires du dialogue qui réunit chaque année les représentants de Taiwan et des États membres du Forum, Taiwan a contribué à hauteur de quelque 10 millions de dollars des États-Unis d'Amérique au développement de la région dans les domaines de l'éducation, l'agriculture, les pêches, la santé, l'énergie, la culture, la jeunesse et la condition féminine, les industries maritimes, les petites et moyennes entreprises, ainsi que dans le cadre de divers autres projets de développement durable mis en œuvre dans la région.

Taiwan s'est également engagé à octroyer une aide financière annuelle de 500 000 dollars à l'appui du régime de bourses d'études Taiwan/Forum, lancé en l'an 2000. Les États insulaires membres du Forum se félicitent de la création de ce régime, qui, à ce jour, a bénéficié d'un financement global de 2,5 millions de dollars au profit de candidats des 14 États insulaires du Forum.

Lors de la dixième Conférence des partenaires du dialogue entre Taiwan et les États membres du Forum, qui s'est déroulée l'an dernier à Fidji, Taiwan s'est engagé à verser, pour l'exercice 2003, un montant total de 811 000 dollars des États-Unis d'Amérique pour le financement de 33 projets, en plus de la contribution de 500 000 dollars accordée annuellement au régime de bourses. De ce montant de 811 000 dollars, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique a reçu 265 000 dollars pour financer 12 projets en 2003.

Lors de la onzième Conférence des partenaires du dialogue entre Taiwan et les États membres du Forum qui s'est tenue cette année en Nouvelle-Zélande, Taiwan a engagé, pour l'exercice 2004, un montant total de 820 000 dollars des États-Unis d'Amérique pour financer 33 projets menés par le truchement de différentes organisations régionales. Encore une fois, ce montant vient s'ajouter à la subvention annuelle de 500 000 dollars accordée au régime de bourses, ce qui porte à 1 320 000 dollars l'aide octroyée par Taiwan à la région pour 2004. Sur ce montant, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique obtient 245 000 dollars pour le financement de neuf projets en 2004.

Pour conclure, je tiens à vous adresser, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, les félicitations de l'administration de Taiwan pour les fructueuses délibérations qui ont eu lieu à la trente-troisième session du CRGA et à la troisième Conférence de la Communauté du Pacifique. À Madame le Directeur général, Mme Lourdes Pangelinan, aux Directeurs généraux adjoints et au personnel du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, je souhaite également offrir tous mes vœux de succès pour que les projets financés par Taiwan en 2004 soient couronnés de succès.

Merci !

LISTE DES PARTICIPANTS

Président : Hon. M. Tomasi Vuetilovoni
Minister for Trade and Commerce
Acting Minister for Foreign Affairs
SUVA, Îles Fidji

Vice-président : The Honourable Governor Togiola
Gouverneur of American Samoa
Office of the Governor
P.O. Box 485
PAGO PAGO, Samoa américaines

Australie

Mr Sinna Sinnapurajar
Programme Manager AusAID
CANBERRA

Mr Jim Lloyd
Member of Parliament
CANBERRA

Mr Bob Mc Mullan
Member of Parliament
CANBERRA

Mr Peter Lindsay
Member of Parliament
CANBERRA

Mr George Atkin

Mr Michael Ong

Îles Cook

Mr Edwin Pittman
Secretary for Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs and Immigration
Government of the Cook Islands
P.O. Box 105
RAROTONGA
secfa@foraffairs.gov.ck

Mr Carl Hunter
Director
Pacific Affairs Division
Ministry of Foreign Affairs and Immigration
Government of the Cook Islands
P.O. Box 105
RAROTONGA
region@mfa.gov.ck

États fédérés de Micronésie

The Honourable Redley Killion
 Vice President
 Office of the Vice President
 Palikir, POHNPEI 96941

His Excellency Mr Kodaro Gallen
 FSM Ambassador to Fiji
 Embassy of the Federated States of Micronesia
 SUVA
 Îles Fiji
kgallen@fmsuva.org.fj

Mr Kandhi A. Elieisar
 Assistant Secretary
 P.O. Box P.S.123
 Palikir, POHNPEI 96941

Mr Dionis Saimon
 Department of Health and Education

États-Unis d'Amérique

The Honourable David L. Lyon
 Ambassador
 United States Embassy
 SUVA
 Îles Fidji

Mr Colin S. Helmer
 Deputy Director
 Office of Australia, New Zealand and Pacific Island Affairs
 Bureau of East Asia and Pacific Affairs
 Department of State
 WASHINGTON D.C.

Mr John B. Emery
 Political /Economic Officer
 Embassy of the United States of America
 SUVA
 Îles Fidji

Îles Fidji

Hon. Tomasi Vuetilovoni
 Minister for Trade and Commerce
 Acting Minister for Foreign Affairs
 SUVA

The Honourable Tomasi Sauqaqa
 Assistant Minister for Health
 SUVA

The Honourable Pita Nacuva
 Minister for Tourism
 SUVA

Îles Fidji (suite)

Mr Luke Rokovada
 Permanent Secretary for Health
 Ministry of Health
 SUVA

Mr Ross Ligairi
 Deputy Permanent Secretary (Political and Treaties)
 Ministry of Foreign Affairs and External Trade
 SUVA

Mr Jone Vukikomoala
 Senior Assistant Secretary (Political and Treaties)

Dr T. Tuiketei
 Assistant Director for Public Health
 Ministry of Health
 SUVA

Mr Josefa Koroivueta
 Chief Medical Officer
 National Centre for Virology and Communication
 Disease Control

Dr Ilisapeci Kubuabola Samisoni
 National Centre for Virology and Communication
 Disease Control

Dr Salanieta Saketa
 Epidemiologist

France

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Bruno Gain
 Représentant permanent de la France auprès de la CPS
 Secrétaire permanent pour le Pacifique
 27, rue Oudinot
 75538 PARIS 07 SP
bruno.gain@diplomatic.gouv.fr

M. Hugues Nordi
 Représentant adjoint de la France auprès de la CPS
 B.P. 8043
 98807 NOUMÉA CEDEX
 Nouvelle-Calédonie
dfracps@canl.nc

Guam

Senator Joanne Brown
 Guam Legislator
 Government of Guam
 AGANA

Kiribati

The Honourable Amberoti Nikora
 Minister of Internal and Social Affairs
 Ministry of Internal and Social Affairs
 Bairiki, TARAWA

His Excellency Mr Meita Beiabure
 High Commissioner
 Kiribati High Commission
 36 MacGregor Road
 SUVA
 Îles Fidji

Dr Kabwea Tiban
 Resource Person
 Ministry of Health
 Bairiki, TARAWA

Mrs Teekoa Ietaake
 First Secretary
 Kiribati High Commission, SUVA
 Îles Fidji
kiribati.highcom.connect@com.fj

Ms Taua Eritai
 Acting Deputy Secretary for Internal and Social Affairs
 Ministry of Internal and Social Affairs
 Bairiki, TARAWA

Îles Marshall

His Excellency Mr Mack T. Kaminaga
 Marshall Islands Ambassador
 Marshall Islands Embassy
 P.O. Box 2038 GB
 SUVA
 Îles Fidji

Nauru

Ms Camilla Solomon
 High Commissioner
 Nauru High Commission
 SUVA
 Îles Fidji

Niue

Mrs Sisilia Talagi
 Secretary to Government
 P.O. Box 40
 Fale Fono, ALOFI
external@mail.gov.nu

Nouvelle-Calédonie

M. Léopold Jorédié
 Membre du Gouvernement chargé du secteur de l'éducation
 et des questions de société
 Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 B.P. M2
 98849 NOUMÉA CEDEX

Mme Elisabeth Grémont
 Assistante
 Mission de coopération régionale
 Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 B.P. M2
 98849 NOUMÉA CEDEX

M. Joseph Tran
 Assistant
 Ministère chargé du secteur de l'enseignement
 et des questions de société
 Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
 B.P. M2
 98849 NOUMÉA CEDEX

Nouvelle-Zélande

The Hon. Marian Hobbs
 Associate Minister of Foreign Affairs and Trade
 (Official Development Assistance)
 Parliament House
 WELLINGTON

Dr Peter Adams
 Executive Director NZAID
 Private Mail Bag 18-901
 WELLINGTON

Ms Sarndra Hamilton
 Team Leader
 NZAID Pacific Group
 Private Mail Bag 18-901
 WELLINGTON
Sarndra.Hamilton@nfat.govt.nz

Ms Nicky McDonald
 First Secretary
 New Zealand High Commission
 SUVA
 Îles Fidji

Palau

The Honourable Alex Merep
 Minister
 Ministry of Community and Cultural Affairs
 P.O. Box 100
 KOROR 96940
ministryofstate@bdarop.com

Palau (suite)

Mr Ramon Rechebei
 Director
 Bureau of International Trade and Technical Assistance
 Division
 Ministry of State
 P.O. Box 100
 KOROR 96940
ministryofstate@bdarop.com

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Mr Gabriel Pepson
 Secretary for Foreign Affairs and Immigration
 WAIGANI
dfai@daltron.com.pg

His Excellency Alexis Maino
 High Commissioner of Papua New Guinea to Fiji
 High Commission of Papua New Guinea
 P.O. Box 2447
 Government Buildings
 SUVA
 Îles Fidji
kundufj@connect.com.fj

Mr Joseph Varo
 Executive Office for the Secretary
 Department of Foreign Affairs and Immigration.
dfai@daltron.com.pg

Dr Niukoma Moiya
 Resource Person
 Director of the National AIDS Council
 Department of Health
 P.O. Box 807
 WAIGANI, NCD

Polynésie française

Mme Armelle Merceron
 Ministre de la santé, de la fonction publique et de la rénovation
 de l'administration
 Gouvernement de la Polynésie française
 PAPEETE, Tahiti

M. Bruno Peaucellier
 Chef du service des relations internationales
 Gouvernement de la Polynésie française
 PAPEETE, Tahiti

Royaume-Uni

His Excellency Charles Morchan
 British High Commissioner
 Victoria House
 47 Gladstone Road
 P.O. Box 1355
 SUVA
 Îles Fidji

Royaume-Uni (suite)

Mr Desmond Woode
 Head, DFID Pacific
 c/-British High Commission
 Victoria House
 47 Gladstone Road
 P.O. Box 1355
 SUVA
 Îles Fidji

Îles Salomon

Mr Peter Forau
 Permanent Secretary
 Ministry of Foreign Affairs and Trade
 P.O. Box G10
 HONIARA
peterforan@solomon.co.sb

Samoa

Mr Terry Toomata
 Assistant Secretary
 Ministry of Foreign Affairs
 P.O. Box L181
 APIA
ttoomata@yahoo.com

Ms Miriama Betham
 Senior Officer
 Ministry of Foreign Affairs
 P.O. Box L181
 APIA

Samoa américaines

The Honourable Governor Togiola
 Governor of American Samoa
 Office of the Governor
 P.O. Box 485
 PAGO PAGO

Lei'ataua B. Ala'ilima
 Special Assistant to the Governor
 P.O. Box 485
 PAGO PAGO
bvalailima@yahoo.com

Tokelau

Aliki Faipule Galway Ionatana O'Brien
 Ulu o Tokelau
 Office of the Council of Faipule
 Fakaofu, Nukunonu
 ATAFU

Tokelau (suite)

Mr Falani Aukuso
 Office of the Council of Faipule
 Fakaofu, Nukunonu, Atafu
 P.O. Box 3298
 APIA
 Samoa
Falani.aukuso@clear.net.nz

Ms Miti Ngau-Chun
 Office of the Council of Faipule
 P.O. Box 3298
 APIA
 Samoa
mitingauchun@lesamao.net

Mr Joe Suveinakama
 Escort for the Ulu
 Office of the Council of Faipule
 Fakaofu, Nukunonu
 ATAFU

Tonga

The Honourable Fielakepa
 Minister for Lands, Survey and Natural Resources
 Ministry for Lands, Survey and Natural Resources
 NUKU'ALOFA

Ms M. Lupehaamoia Ilaiu
 Deputy Secretary
 Prime Minister's Office
 G.P.O Box 62
 NUKU'ALOFA

Mr Pita Vuki
 Deputy Secretary
 Prime Minister's Office
 GPO Box 62
 NUKU'ALOFA

Tuvalu

His Excellency Mr Taukelina Finikaso
 High Commissioner of Tuvalu in Fiji
 16 Gorrie Street
 SUVA
 Îles Fidji

Mr Teuate Melitiana
 Bilateral and Regional Affairs Officer
 Government of Tuvalu
 Department of Foreign and Labour
 Office of the Prime Minister
 G.P.O
 FUNAFUTI

Vanuatu

M. Jean Sese
 Director-General
 Ministry of Prime Minister
 Department of Foreign Affairs
 P.M.B. 051
 PORT-VILA

Wallis et Futuna

M. Emani Simete
 Conseiller territorial
 B.P. 31
 Assemblée territoriale
 Havelu
 98600 MATA'UTU

M. Atonio Ilalio
 Chargé de mission auprès du Préfet
 98600 MATA'UTU

Mme Bernadette Papilio-Halagahu
 Chargée de mission à l'assemblée territoriale
 98600 MATA'UTU
atcharg.mission@wallis.co.nc

OBSERVATEURS

Agence des pêches du Forum

Mr Feleti Teo
 Director
 Forum Fisheries Agency
 P.O. Box 629
 HONIARA
 Îles Salomon

Centre de lutte contre la maladie/Association des fonctionnaires des services de santé des îles du Pacifique (PIHOA)

Mr Michael O'Leary
 c/o CPHO
 Department of Public Health and Social Services
 P.O. Box 2816
 HAGATNA 96932
 Guam

Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées (SOPAC)

Mr Russell Howorth
 Deputy Director
 South Pacific Geoscience Commission
 Private Mail Bag
 SUVA
 Îles Fidji

Gouvernement de Corée

Mr Kim Yong Kil
Deputy Chief of Mission
Korean Embassy
SUVA
Îles Fidji

Mr Jason Chandra
Research Assistant
Korean Embassy
SUVA
Îles Fidji

Institut Pasteur

Mme Chungue
Directeur par intérim
Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie
B.P. 61
98845 NOUMÉA CEDEX
Nouvelle-Calédonie

Organisation du tourisme du Pacifique Sud (SPTO)

Mr Ilisiate 'Akuola
South Pacific Tourism Organisation (SPTO)
P.O. Box 13119
SUVA
Îles Fidji

Pacific Power Association

Mr Tony Neil
Executive Director
Pacific Power Association
Naibati House
Goodenough Street
SUVA
Îles Fidji

Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

Mr Asterio R. Takesy
Director, SPREP
P.O. Box 240
APIA
Samoa
asteriot@sprep.org.ws

Secrétariat général du Forum

Mr Iosefa Maiava
Deputy Secretary-General
Forum Secretariat
Private Mail Bag
SUVA
Îles Fidji

Secrétariat général du Forum (suite)	Ms Stephanie Jones Director, Corporate Services Forum Secretariat Private Mail Bag SUVA Îles Fidji
South Pacific Board for Education Assessment (SPBEA)	Mr John Stunnenberg Head of Administration/Finance SUVA Îles Fidji
Mission commerciale de Taiwan	Mr Fu-Tien Liu Representative of the Republic of China (Taiwan) to the Republic of the Fiji Islands Trade Mission of the Republic of China G.P.O. Box 53 SUVA Îles Fidji tmroc@is.com.fj
Union européenne	Mr Hanns Banns Representative European Union SUVA Îles Fidji
Université d'Hannovre	Professor Dr Hanns J. Buchholz Department of Geography Hannover University Schneiderberg 50 30167 HHANNOVER Allemagne buchholz@kusogeo.uni-hannover.de
Université du Pacifique Sud (USP)	Ms Aileen Savu Development Officer Vice Chancellor's Office The University of the South Pacific Laucala Campus SUVA Îles Fidji
Université de Brigham Young	Dr Jon Tikivanotau M. Jonassen Professor of Political Science Department of Political Science Brigham Young University Hawaii 55-220 Kulanui Street #1970 LAIE Hawaii 96762-1294 Tél. : (808) 293-3835 ; Fax : (808) 293-3888 JonasseJ@byuh.edu

<p style="text-align: center;">PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE</p>
--

Directeur général

Mme Lourdes Pangelinan

Premier Directeur général adjoint (Suva)

M. Jimmie Rodgers

Directeur général adjoint (Nouméa)

M. Yves Corbel